

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1613

1^{er} juillet 2008

SOMMAIRE

| | | | |
|---|--------------|--|--------------|
| Adia International S.A. | 77379 | Gérance et Syndic de l'Immobilier | 77378 |
| AMB Fund Luxembourg 3 S.à r.l. | 77382 | GSLP I Offshore C S.à r.l. | 77420 |
| Arner Food S.A. | 77387 | Hewlett-Packard Luxembourg Enterprises | |
| Art & Antiques S.à r.l. | 77386 | S.à r.l. | 77381 |
| Bâloise Fund Invest (Lux) | 77387 | Hewlett-Packard Luxembourg Holdings | |
| Bebono S.A. | 77387 | S.à r.l. | 77381 |
| Biondi S.à r.l. | 77422 | Hewlett-Packard Luxembourg Internatio- | |
| BJT S.à r.l. | 77379 | nal S.à r.l. | 77388 |
| CEP III Investment 6 S.à r.l. | 77408 | ICG-Gemco S.à r.l. | 77384 |
| Charterhouse Poppy IV | 77383 | Igloo S.A. | 77381 |
| Charterhouse Poppy V | 77382 | Immobilière de Contern S.A. | 77383 |
| Christa Intershipping S.à r.l. | 77389 | LuxPétange Invest S.A. | 77383 |
| Cintract S.A. | 77386 | MDC Holdco S.à r.l. | 77396 |
| Coiffure Service Sàrl | 77414 | MENA La Tour S.à r.l. | 77401 |
| Coralie S.A. | 77380 | Nucleus Euro-Advisers S.C.A. | 77418 |
| Crop Mark S.à r.l. | 77418 | Pacinvest S.à r.l. | 77380 |
| Cz2 Tour S.à r.l. | 77416 | Partridge S.A. | 77385 |
| Daedalus Engineering Sàrl | 77388 | Patron Capital Alpentherme S.à r.l. | 77384 |
| Dazzle Luxembourg N° 1 S.A. | 77385 | Petercam L Fund | 77378 |
| Déco-Color | 77387 | Postbahnhof an der Spree 1, Berlin S.à r.l. | |
| Dillinger Stuff S. à r.l. | 77387 | | 77388 |
| Dolvifra Holding S.A. | 77386 | Postbahnhof an der Spree 3, Berlin S.à r.l. | |
| EB8 Germany II S.à r.l. | 77405 | | 77424 |
| Elementae S.A. | 77424 | Ratanja S.A. | 77380 |
| Eneco S.A. | 77384 | Schroder European Property Investments | |
| E-Pay S.à r.l. | 77389 | No.1 S.A. | 77378 |
| «Ercis», Sàrl | 77385 | Skóra A.G. | 77385 |
| Fédération Nationale des Transporteurs | | Strategy Sicav | 77379 |
| de Malades (du Grand-Duché de Luxem- | | The CMI Managed Fund | 77424 |
| bourg) Asbl | 77410 | VALERES Konstruktioon S.A. | 77382 |
| Fides Management S.A. | 77380 | WCC Poland Finco S.à r.l. | 77384 |
| Fitness World | 77383 | West Putnam PE 2 | 77389 |
| Genie Therm S.A. | 77378 | World Motor Holdings II S. à r.l. | 77403 |

Genie Therm S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, rue des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 117.575.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008075195/824/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ03756. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Schroder European Property Investments No.1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 71.856.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2008.

Paul FRIEDERS

Notaire

Référence de publication: 2008075147/212/12.

(080084725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Gérance et Syndic de l'Immobilier, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schifflange, 2, avenue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 100.213.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/06/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008075406/725/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02534. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Petercam L Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 27.128.

Le Rapport annuel révisé au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

"Pour le Conseil d'Administration"

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

22-24, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG

Investment Fund Services

Marie-Cécile MAHY-DUBOURG

Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2008074333/7/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2008, réf. LSO-CR02725. - Reçu 184,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Adia International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R.C.S. Luxembourg B 46.544.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 28 mai 2008 a renouvelé le mandat du réviseur d'entreprises:
- PKF LUXEMBOURG, réviseur d'entreprises, 7, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen, RCS Luxembourg B 48.951.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 28 mai 2008.

Pour ADIA INTERNATIONAL S.A., Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2008074494/833/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2008, réf. LSO-CR01098. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

BJT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 104.300,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 95.015.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/06/08.

BJT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008074347/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02140. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Strategy Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 46.458.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2008

En date du 2 juin 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de ratifier la nomination, avec effet au 17 octobre 2007, de Madame Sandrine Leclercq en qualité de Président du Conseil d'Administration;

- de renouveler les mandats de Madame Sandrine Leclercq, de Monsieur Antoine Gilson de Rouvieux et de Monsieur Jean-Marie Rinié en qualité d'Administrateurs, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009;

- de renouveler le mandat de Madame Sandrine Leclercq en qualité de Président du Conseil d'Administration, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009.

Luxembourg, le 3 juin 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2008074974/1024/22.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2008, réf. LSO-CR02900. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Coralie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5413 Canach, 20, Scheiffeschgaard.
R.C.S. Luxembourg B 104.395.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008074757/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01845. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Pacinvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 92.612.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frank Walenta.

Référence de publication: 2008075263/724/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03589. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Fides Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 113.481.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 (bilan rectifié) ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008075200/824/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04479. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Ratanja S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 90.332.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires tenue à Luxembourg le 28 avril 2008

L'Assemblée a décidé

- D'élire la société VGD EXPERTS-COMPTABLES S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur, sous le numéro RCS Luxembourg Section B 53.981 en remplacement de la société LUXOR AUDIT S.à r.l., RCS B 68.256, en qualité de commissaire aux comptes de la société.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008074517/3580/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2008, réf. LSO-CQ05452. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Hewlett-Packard Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 19.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 124.024.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 janvier 2007 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 531 du 4 avril 2007.

Les comptes annuels au 31 octobre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2008.

Pour Hewlett-Packard Luxembourg Enterprises S.à r.l.

Max Kremer

Référence de publication: 2008074625/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03414. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Hewlett-Packard Luxembourg Enterprises S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 88.847.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 août 2002 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 1521 du 22 octobre 2002.

Les comptes annuels au 31 octobre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2008.

Pour Hewlett-Packard Luxembourg Enterprises S.à r.l.

Max Kremer

Référence de publication: 2008074628/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03417. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Igloo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 105.513.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 26 mai 2008

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Joseph MAYOR de son poste d'administrateur de la société avec effet au 3 mars 2008.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme Madame Violene ROSATI, résidant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société avec effet au 3 mars 2008.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2010.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2008074991/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03188. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Charterhouse Poppy V, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 116.735.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 mai 2006 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 1480 du 2 août 2006.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Charterhouse Poppy V
Signature

Référence de publication: 2008074623/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03277. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

AMB Fund Luxembourg 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 123.675.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/06/08.

TMF Corporate Services S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008074394/805/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2008, réf. LSO-CR02938. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080083957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

VALERES Konstruktioun S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 3-7, rue Goell.

R.C.S. Luxembourg B 81.984.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008074640/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01836. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Immobilière de Contern S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 3-7, rue Goell.

R.C.S. Luxembourg B 84.698.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008074646/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01838. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Fitness World, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 57.907.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 3 juin 2008.

Patrick SERRES

Notaire

Référence de publication: 2008074753/8085/12.

(080084413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

LuxPétange Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 3-7, rue Goell.

R.C.S. Luxembourg B 122.366.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008074754/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01846. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Charterhouse Poppy IV, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 909.425,00.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 116.783.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 mai 2006 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 1498 du 4 août 2006.

Les comptes au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Charterhouse Poppy IV

Signature

Référence de publication: 2008074624/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03279. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

WCC Poland Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 124.311.

—
Par résolution signée en date du 21 décembre 2007, le siège social de l'associé WCC Europe S.à r.l. a été transféré du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008074595/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01905. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Eneco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 22, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 72.529.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY, 53, avenue J. F. Kennedy, L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2008074301/832/14.

Enregistré à Diekirch, le 6 juin 2008, réf. DSO-CR00112. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080084348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

ICG-Gemco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 127.777.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/06/08.

ICG-Gemco S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008074354/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02115. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Patron Capital Alpentherme S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 82.604.

—
Le bilan au 31 décembre 2002 (Comptes modifiés, dépôt L 030048875.4 du 18 août 2003) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008075317/587/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2008, réf. LSO-CR00472. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Skóra A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 56A, avenue François Clément.

R.C.S. Luxembourg B 52.794.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008074755/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01825. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Partridge S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 56A, avenue François Clément.

R.C.S. Luxembourg B 81.179.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008074756/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01842. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

«Ercis», Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 125.401.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAPELLEN, le 13/06/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008075956/825/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03468. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Dazzle Luxembourg N° 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 113.836.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16.06.08.

Signature

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2008075818/651/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2008, réf. LSO-CR00537. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Dolvifra Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 73.279.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

PKF Weber & Bontemps

Réviseurs d'entreprise

Experts comptables et fiscaux

Signatures

Référence de publication: 2008075472/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03756. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Cintract S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 130.079.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16.06.08.

Signature

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2008075805/651/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04578. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Art & Antiques S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 58.452.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2008.

Fiduciaire PKF Weber & Bontemps

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signature

Référence de publication: 2008075466/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03758. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Bâloise Fund Invest (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 80.382.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008075422/1024/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04102. - Reçu 310,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080085009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Bebono S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 125, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 66.555.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 12 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008075402/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03053. - Reçu 28,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080084870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Dillinger Stuff S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6350 Dillingen, 9, route de Grundhof.
R.C.S. Luxembourg B 106.673.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 12 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008075399/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03057. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080084872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Déco-Color, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3934 Mondercange, 14, Op Blach.
R.C.S. Luxembourg B 42.122.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/06/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008075383/725/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02478. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080084838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Arner Food S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 36.159.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008075315/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02180. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Hewlett-Packard Luxembourg International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 88.848.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 août 2002 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1521 du 22 octobre 2002.

Les comptes annuels au 31 octobre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2008.

Pour Hewlett-Packard Luxembourg International S.à r.l.

Max Kremer

Référence de publication: 2008074634/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03419. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Postbahnhof an der Spree 1, Berlin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

R.C.S. Luxembourg B 135.105.

EXTRAIT

La société FIRST TRUST SA, ayant son siège social 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg, a dénoncé, le siège social de la société POSTBAHNHOF AN DER SPREE 1, BERLIN SARL avec effet au 3 juin 2008.

Ladite société est actuellement sans siège social connu au Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008074700/751/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01874. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Daedalus Engineering Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7650 Heffingen, 3, Um Haff.

R.C.S. Luxembourg B 83.279.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 12 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008075401/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03055. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Christa Intershipping S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.
R.C.S. Luxembourg B 62.982.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008075371/637/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01692. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

E-Pay S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 133.105.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008075265/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03568. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

West Putnam PE 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 139.208.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twenty-third day of May.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Field Point V, a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, registration with the Luxembourg trade and companies' register pending, duly represented by Jean-Baptiste Beauvoir-Planson, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

This proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party, acting in its here-above stated capacity, has drawn up the following articles of association of a société à responsabilité limitée, which it declares organised as follows:

A. Purpose - duration - name - registered office

Art. 1. This private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") is hereby established by the current shareholder and all those who may become shareholders in future, and shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, as well as by the present Articles of Association.

Art. 2. The purpose of the Company is the acquisition and disposition of shares of stock, equity interests and other equity securities, loans, bonds, debentures, obligations, notes, advances, and other debt instruments and securities, whether unsecured or secured by equipment, personal property, receivables and other collateral other than real estate, issued or assumed by companies domiciled either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as the management of all operations relating to such shares, loans and other equity and debt instruments and securities, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg or foreign companies acting as debtors, borrowers or obligors.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale, as well as the holding, leasing, improving, managing and mortgaging of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg, or abroad as well as the management of all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg

or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in the accomplishment of its purpose.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of "West Putnam PE 2".

Art. 5. The registered office of the Company is established in the Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the same municipality, the registered office may be transferred by means of a resolution of the board of managers. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office.

In the case of several managers, the Company may be managed by a board of managers, who need not necessarily be shareholders. The board shall be composed of at least one manager A and at least one manager B.

In that case, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of one manager A and one manager B.

The board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

The managers may be dismissed freely at any time, without there having to exist any legitimate reason ("cause légitime").

Art. 13. The board of managers may choose from among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealings with third parties, the board of managers has the most extensive powers to act in the name of the company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the company's object.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date proposed for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone conference, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entire set of such circular resolutions will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the company.

Art. 16. The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole shareholder - collective decisions of the shareholders

Art. 17. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which it owns. Each shareholder is entitled to as many votes as it holds or represents shares.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of these Articles of Association requires the approval of a majority of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

Art. 19. The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - annual accounts - distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 21. Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

Art. 23. The managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

F. Dissolution - liquidation

Art. 24. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and payment

All the five hundred (500) shares have been subscribed by FIELD POINT V, prenamed, for a total price of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-).

All the shares have been entirely paid-in, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) entirely allocated to the share capital, is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date hereof and shall terminate on 31 December 2008.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately 2,000.- Euros.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the above named person, representing the entire subscribed capital and exercising the powers of the meeting, passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 22, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following persons are appointed as the managers of the Company for an undetermined period:
 - Mr. James L. Varley, Manager A, born on 29 July 1965 in Mineola, New York, USA residing at 183 Cedar Shore Drive, Massapequa, New York 11758;
 - Mr. Nicholas Alec Geoffrey Butt, Manager A, born on 28 November 1957 in Oxford, England, residing at 3, St. Michael's Mews, London SW18JZ, United Kingdom;
 - Lewis Schwartz Manager A, born on 12 January 1966 in New Jersey, USA, residing at 80, Field Point Road, USA 06830 Connecticut, Greenwich, USA;
 - Mr. Paul Lefering, Manager B, born on, 20 October 1972, in Rotterdam the Netherlands, with professional address at 20, rue de la Poste L-2346 Luxembourg;
 - Mr. Pierre Beissel, Manager B, born on 25 April 1973 in Luxembourg, with professional address at 14, rue Erasme, L-2010 Luxembourg;
 - Mr. Lucien Jacobs, Manager B, born on 6 November 1965 in Bergeyk, the Netherlands, residing at 8, rue de Luxembourg, L-8140 Bridel;
 - Ms. Sandra Ehlers, Manager B, born on 5 April 1975 in Wolfsburg, Germany, with professional address at 22 Grand Rue, L-1660 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a German translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person appearing signed together with the notary, the present original deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung des englischen Textes:

Im Jahre zweitausendacht, den dreiundzwanzigsten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Maître Joseph Elvinger, mit Amtssitz in Luxemburg,

IST ERSCHIENEN:

Field Point V, eine société à responsabilité limitée gegründet und bestehend nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit Sitz in 22, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, Registrierung beim Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister anhängig,

hier vertreten durch Jean-Baptiste Beauvoir-Planson, maître en droit, wohnhaft zu Luxemburg, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt in Luxemburg.

Die Vollmacht bleibt nach Zeichnung ne varietur durch den Bevollmächtigten und den unterzeichneten Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben eingetragen zu werden.

Die Erschienene ersucht den unterzeichneten Notar, die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, die sie hiermit gründet, wie folgt zu beurkunden:

A. Zweck - Dauer - Name - Sitz

Art. 1. Hiermit wird zwischen dem jetzigen Inhabern der ausgegebenen Anteile und denjenigen, die in Zukunft Gesellschafter werden, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach Luxemburger Recht (nachstehend die "Gesellschaft") gegründet, die durch die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, neue Fassung, sowie durch nachstehende Satzung geregelt wird.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb und die Veräußerung von Aktienanteilen, Kapitalbeteiligungen und anderen Beteiligungstiteln, Darlehen, Obligationen, Schuldscheinen, Krediten und anderen Schuldtiteln und Wertpapieren, ob ungesichert oder gesichert durch Einrichtungen, persönliches Eigentum, Forderungen und andere Sicherheiten, bei denen es sich nicht um Grundstücke handelt, die von Gesellschaften mit Sitz in Luxemburg oder im Ausland ausgegeben oder übernommen werden, sowie die Verwaltung aller Geschäfte in Zusammenhang mit solchen Anteilen, Darlehen und

anderen Eigenkapitalinstrumenten, Schuldtiteln und Wertpapieren, einschließlich der direkten oder indirekten Beteiligungen in luxemburgischen oder ausländischen Gesellschaften, die als Schuldner oder Kreditnehmer handeln.

Zusätzlicher Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb und der Verkauf sowie der Besitz, die Vermietung, die Sanierung, die Verwaltung von und die Gewährung von Hypotheken auf Immobilienvermögen in Luxemburg oder im Ausland sowie die Verwaltung aller Immobiliengeschäfte, einschließlich des direkten oder indirekten Erwerbs von Beteiligungen in luxemburgischen oder ausländischen Gesellschaften, deren Zweck der Erwerb, die Verwertung, die Förderung, der Verkauf, die Verwaltung und/oder die Vermietung von Immobilienvermögen ist.

Die Gesellschaft kann darüber hinaus Garantien übernehmen für Gesellschaften, in denen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung hält oder die derselben Gruppe angehören wie die Gesellschaft, und kann diesen Gesellschaften Darlehen gewähren oder sie auf andere Weise unterstützen.

Die Gesellschaft kann alle Geschäfte kaufmännischer, gewerblicher oder finanzieller Natur betreiben, die der Erreichung ihres Zweckes förderlich sind.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit festgesetzt.

Art. 4. Die Gesellschaft führt die Bezeichnung "West Putnam PE 2".

Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich im Großherzogtum Luxemburg. Er kann durch Beschluss der Hauptversammlung der Gesellschafter an jeden beliebigen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden. Innerhalb derselben Gemeinde kann der Sitz durch einfachen Beschluss des Geschäftsführerrats verlegt werden. Die Gesellschaft kann Filialen oder andere Geschäftsstellen sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland eröffnen.

B. Gesellschaftskapital - Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) pro Anteil.

Jeder Anteil gewährt jeweils ein Stimmrecht bei ordentlichen und außerordentlichen Hauptversammlungen.

Art. 7. Die Änderung des Gesellschaftskapitals bedarf der Zustimmung (i) der Mehrheit der Gesellschafter, (ii) die mindestens drei Viertel des Kapitals vertreten.

Art. 8. Die Gesellschaft erkennt nur einen einzigen Eigentümer pro Anteil an. Miteigentümer eines einzelnen Anteils müssen eine Person ernennen, die beide gegenüber der Gesellschaft vertritt.

Art. 9. Die Anteile können zwischen den Gesellschaftern frei übertragen werden. Die Übertragung der Gesellschaftsanteile zu Lebzeiten an Dritte bedarf der Zustimmung der Gesellschafter, die drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten.

Die Übertragung von Todes wegen an Dritte bedarf der Zustimmung der Gesellschafter, die drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten. Keine Zustimmung ist erforderlich, wenn die Übertragung an Aszendente, Deszendente oder an den überlebenden Ehegatten erfolgt.

Art. 10. Die Gesellschaft endet nicht mit dem Tod, dem Verlust der Bürgerrechte, dem Konkurs oder der Zahlungsunfähigkeit eines ihrer Gesellschafter.

Art. 11. Gläubiger, Rechtsnachfolger oder Erben dürfen unter keinen Umständen Siegel an Vermögensgütern oder Dokumenten der Gesellschaft anbringen.

C. Geschäftsführung

Art. 12. Die Gesellschaft wird geführt durch einen oder mehrere Geschäftsführer, die nicht Gesellschafter sein müssen.

Der/die Geschäftsführer wird/werden von der Hauptversammlung ernannt, die Dauer seines/ihres Mandates festlegt.

Im Falle von mehreren Geschäftsführern wird die Gesellschaft durch den Geschäftsführerrat verwaltet, der aus mindestens einem A Geschäftsführer und mindestens einem B Geschäftsführer besteht.

In diesem Fall wird die Gesellschaft jederzeit durch die gemeinsame Unterschrift von einem A Geschäftsführer und einem B Geschäftsführer verpflichtet.

Vollmachten werden durch den Geschäftsführerrat privatschriftlich erteilt, wobei Sondervollmachten nur aufgrund notariell beglaubigter Urkunde erteilt werden können.

Die Geschäftsführer können jederzeit, ohne Angabe von Gründen aus ihren Funktionen entlassen werden.

Art. 13. Im Falle von mehreren Geschäftsführern wählt der Geschäftsführerrat aus dem Kreise seiner Mitglieder einen Vorsitzenden und gegebenenfalls auch einen stellvertretenden Vorsitzenden. Er kann auch einen Sekretär bestellen, der nicht Mitglied des Geschäftsführerrates sein muss. Der Sekretär ist für die Protokolle der Geschäftsführerratssitzungen verantwortlich.

Dritten gegenüber ist der Geschäftsführerrat unbeschränkt bevollmächtigt, jederzeit im Namen der Gesellschaft zu handeln und Geschäfte und Handlungen zu genehmigen, die mit dem Gesellschaftszweck in Einklang stehen.

Der Geschäftsführerrat wird durch den Vorsitzenden oder durch zwei seiner Mitglieder an dem in dem Einberufungsschreiben bestimmten Ort einberufen. Der Vorsitzende hat den Vorsitz in jeder Geschäftsführerratssitzung. In seiner

Abwesenheit kann der Geschäftsführerrat mit der Mehrheit der Anwesenden ein anderes Geschäftsführerratsmitglied zum vorläufigen Vorsitzenden ernennen.

Jedes Mitglied des Geschäftsführerrats erhält mindestens vierundzwanzig Stunden vor Sitzungsdatum ein Einberufungsschreiben. Dies gilt nicht für den Fall einer Dringlichkeit, in dem die Natur und die Gründe dieser Dringlichkeit im Einberufungsschreiben angegeben werden müssen. Anhand schriftlicher, durch Kabel, Telegramm, Telex, Telefax oder durch ein vergleichbares Kommunikationsmittel gegebener Einwilligung eines jeden Geschäftsführerratsmitgliedes kann auf die Einberufungsschreiben verzichtet werden. Ein spezielles Einberufungsschreiben ist nicht erforderlich für Sitzungen des Geschäftsführerrates, die zu einer Zeit und an einem Ort abgehalten werden, welche von einem vorherigen Beschluss des Geschäftsführerrates festgesetzt wurden.

Jedes Mitglied des Geschäftsführerrats kann sich in der Sitzung des Geschäftsführerrates aufgrund einer schriftlich, durch Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax erteilten Vollmacht durch ein anderes Mitglied des Geschäftsführerrates vertreten lassen. Ein Mitglied des Geschäftsführerrates kann mehrere andere Mitglieder des Geschäftsführerrates vertreten.

Jedes Mitglied des Geschäftsführerrats kann durch eine telefonische oder visuelle Konferenzschaltung oder durch ein anderes Kommunikationsmittel an einer Sitzung teilnehmen, unter der Bedingung, dass jeder Teilnehmer der Sitzung alle anderen verstehen kann. Die Teilnahme an einer Sitzung auf diese Weise entspricht einer persönlichen Teilnahme an der Sitzung. Der Geschäftsführerrat ist nur beschlussfähig, wenn mindestens die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Beschlüsse des Geschäftsführerrates werden mit der einfachen Mehrheit der Stimmen seiner auf der jeweiligen Sitzung anwesenden oder vertretenen Mitglieder gefasst.

Einstimmige Beschlüsse des Geschäftsführerrates können auch durch Rundschreiben mittels einer oder mehrere schriftlicher, durch Kabel, Telegramm, Telex, Telefax oder andere Kommunikationsmittel belegter Unterlagen gefasst werden, unter der Bedingung, dass solche Beschlüsse schriftlich bestätigt werden. Die Gesamtheit der Unterlagen bildet das als Beweis der Beschlussfassung geltende Protokoll.

Art. 14. Die Protokolle aller Geschäftsführerratsitzungen werden vom Vorsitzenden oder, in seiner Abwesenheit, vom stellvertretenden Vorsitzenden oder von zwei Geschäftsführern unterzeichnet. Die Kopien oder Auszüge der Protokolle, die vor Gericht oder anderweitig vorgelegt werden sollen, werden vom Vorsitzenden oder von zwei Geschäftsführern unterzeichnet.

Art. 15. Die Gesellschaft wird nicht durch den Tod oder den Rücktritt eines Geschäftsführers, aus welchem Grund auch immer, aufgelöst.

Art. 16. Es besteht keine persönliche Haftung der Gesellschafter für Verbindlichkeiten, die sie vorschriftsmäßig im Namen der Gesellschaft eingehen. Als Bevollmächtigte sind sie lediglich für die Ausübung ihres Mandates verantwortlich.

D. Entscheidungen des alleinigen Gesellschafter - Hauptversammlungen der Gesellschafter

Art. 17. Jeder Gesellschafter kann an den Hauptversammlungen der Gesellschaft teilnehmen, unabhängig von der Anzahl der in seinem Eigentum stehenden Anteile. Jeder Gesellschafter hat so viele Stimmen, wie er Gesellschaftsanteile besitzt oder vertritt.

Art. 18. Die Beschlüsse der Gesellschafter sind nur rechtswirksam, wenn sie von Gesellschaftern angenommen werden, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten.

Die Abänderung der Satzung benötigt die Zustimmung (i) der einfachen Mehrheit der Gesellschafter, (ii) die wenigstens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten.

Art. 19. Sollte die Gesellschaft einen alleinigen Gesellschafter haben, so übt dieser die Befugnisse aus, die der Hauptversammlung gemäß Sektion XII des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, neue Fassung, zustehen.

E. Geschäftsjahr - Konten- Gewinnausschüttungen

Art. 20. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember desselben Jahres.

Art. 21. Am einunddreißigsten Dezember jeden Jahres werden die Konten geschlossen und der oder die Geschäftsführer stellen ein Inventar auf, in dem sämtliche Vermögenswerte und Verbindlichkeiten der Gesellschaft aufgeführt sind. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in das Inventar und die Bilanz nehmen.

Art. 22. Fünf Prozent des Nettogewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt, bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung.

Art. 23. Die Geschäftsführer können beschließen, Abschlagsdividenden auszuschütten, und zwar auf Grundlage eines von den Geschäftsführern erstellten Abschlusses, aus dem hervorgeht, dass ausreichend Mittel zur Ausschüttung zur Verfügung stehen, wobei der auszuschüttende Betrag selbstverständlich nicht die seit dem Ende des letzten Steuerjahres erzielten Gewinne überschreiten darf, zuzüglich der übertragenen Gewinne und der verfügbaren Reserven und abzüglich der übertragenen Verluste und der Summen, die einer gesetzlich oder durch diese Satzung vorgeschriebenen Reserve zugewiesen werden.

F. Gesellschaftsauflösung- Liquidation

Art. 24. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren von der Hauptversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Hauptversammlung legt Befugnisse und Vergütungen der Liquidatoren fest. Die Liquidatoren haben alle Befugnisse zur Verwertung der Vermögensgüter und Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft.

Der nach Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft bestehende Überschuss wird unter den Gesellschaftern im Verhältnis zu dem ihnen zustehenden Kapitalanteil aufgeteilt.

Art. 25. Für alle nicht in dieser Satzung geregelten Punkte verweisen die Erschienenen auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, neue Fassung.

Zeichnung und Zahlung der gesellschaftsanteile

Die fünfhundert (500) Gesellschaftsanteile wurden von Field Point V, vorgeannt, für einen Gesamtpreis von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) gezeichnet.

Die gezeichneten Anteile wurden vollständig in bar einbezahlt, demgemäß verfügt die Gesellschaft über einen Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), wie dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr beginnt mit der Gründung der Gesellschaft und endet am 31 Dezember 2008.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr 2.000,- Euros geschätzt.

Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters

Unverzüglich nach Gesellschaftsgründung hat der Gesellschafter, der das gesamte gezeichnete Gesellschaftskapital vertritt, folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Adresse des Gesellschaftssitzes der Gesellschaft befindet sich in 22, Grand Rue, L-1660 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

2. Folgende Personen werden auf unbestimmte Zeit zu Geschäftsführern ernannt:

- Herr James L. Varley, A Geschäftsführer, geboren am 29. Juli in Mineola, New York, USA, wohnhaft in 183 Cedar Shore Drive, Massapequa, New York 11758;

- Herr Nicholas Alec Geoffrey Butt, A Geschäftsführer, geboren am 28. November 1957 in Oxford, England, wohnhaft in 3, St. Michael's Mews, London SW18JZ, Vereinigtes Königreich von England;

- Herr Lewis Schwartz, A Geschäftsführer, geboren am 12 January 1966 in New Jersey, USA, wohnhaft in 80, Field Point Road, USA 06830 Connecticut, Greenwich, USA;

- Herr Paul Lefering, B Geschäftsführer, geboren am 20 October 1972 in Rotterdam, Niederlande mit beruflicher Adresse in 20, rue de la Poste, L-2346 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg;

- Herr Pierre Beissel, B Geschäftsführer, geboren am 25. April 1973 in Luxemburg, mit beruflicher Adresse in 14, rue Erasme, L-2010 Luxemburg;

- Herr Lucien Jacobs, B Geschäftsführer, geboren am 6. November 1965 in Bergeyk, Niederlande, wohnhaft in 8, rue de Luxembourg, L-8140 Bridel;

- Frau Sandra Ehlers, B Geschäftsführer, geboren am 5 April 1975 in Wolfsburg, Germany, wohnhaft in 22, Grand Rue, L-1660 Luxemburg.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der vorgeannten Partei diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen hat dieser mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: J-B. BEAUVOIR-PLANSON, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 mai 2008. Relation: LAC/2008/21413. — Reçu à 0,5 %: soixante deux euros cinquante cents (62,50 €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 MAI 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008075933/211/354.

(080086257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

MDC Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: ZAR 252.856,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 134.988.

In the year two thousand and eight, on the twenty-second day of the month of May,
Before us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg)

There appeared:

International Hospitals Network S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by Luxembourg law, having a share capital of one hundred fifty thousand South Africa Rand (ZAR 150,000.-), having its registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-136260,

hereby represented by Mr. Laurent Forget, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 22, 2008 (the "Shareholder").

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholder has requested the undersigned notary to document that the Shareholder is the sole shareholder of MDC Holdco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Company"), incorporated following a deed dated 7 December 2007 of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C number 250 on 30 January 2008, having a share capital amounting to one hundred fifty thousand South Africa Rand (ZAR 150,000.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B-134988. The articles of incorporation have not been amended since incorporation.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1 To increase the corporate capital by an amount of two hundred fifty-two thousand eight hundred and fifty-six South Africa Rand (ZAR 252,856.-) so as to raise it from its present amount of one hundred fifty thousand South Africa Rand (ZAR 150,000.-) to four hundred two thousand eight hundred and fifty-six South Africa Rand (ZAR 402,856.-).

2 To issue two hundred fifty-two thousand eight hundred and fifty-six (252,856) new shares with a nominal value of one South Africa Rand (ZAR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital increase.

3 To accept subscription for (i) one hundred seventy-three thousand one hundred and fifty (173,150) new shares by Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (EUROPE) L.P., acting through its general partner Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV (EUROPE) LP INC. acting in its turn through its general partner Lehman Brothers Merchant Banking Europe Capital Partners Management LTD, a company incorporated in Guernsey under company number 45954, with registered address located at Polygon Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HL, (ii) five thousand four hundred and ninety-six (5,496) new shares by LB UK RE Holdings LTD., a private limited company incorporated in England and Wales under company number 05347966, having its registered office at 25 Bank Street, London E14 5LE, United Kingdom, (iii) seventy thousand two hundred and forty-six (70,246) new shares by Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV LP, a Delaware limited partnership, registered under number LP 4203554, acting through its general partner Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV LP, acting in its turn through its general partner Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV L.L.C., with business address located at c/o Lehman Brothers Inc., 399 Park Avenue, New York, New York 10022, USA, (iv) nine hundred and thirty-four (934) new shares by Lehman Brothers Merchant Banking Capital Partners VI LP, a Delaware limited partnership, registered under number 4373059, acting through its general partner LB I Group Inc., a Delaware corporation registered under number 0789249, with registered address located at 1013 Centre Road, City of Wilmington 19805, County of New Castle, USA, (v) one thousand two hundred and twelve (1,212) new shares by Lehman Brothers Merchant Banking Group VI L.P., a Delaware limited partnership, registered under number LP 4379609, acting through its general partner LB I Group Inc., a Delaware corporation, registered under number 0789249, with registered address located at 1013 Centre Road, City of Wilmington 19805, County of New Castle, USA, and (vi) one thousand eight hundred and eighteen (1,818) new shares by LB I Group Inc., a Delaware corporation, registered under number 0789249, with registered address located at 1013 Centre Road, City of Wilmington 19805, County of New Castle, USA, registered under number 0789249, and to accept payment in full for such new shares, each time by a contribution in cash and with payment of a share premium amounting totally to one million seven hundred thirty-seven thousand six hundred and thirteen South Africa Rand (ZAR 1,737,613.-).

4 To reduce the corporate capital by an amount of one hundred fifty thousand South Africa Rand (ZAR 150,000.-) so as to decrease it from its current amount of four hundred two thousand eight hundred and fifty-six South Africa Rand (ZAR 402,856.-) to two hundred fifty-two thousand eight hundred and fifty-six South Africa Rand (ZAR 252,856.-) by

way of reduction of the number of shares in issue from the current number of four hundred two thousand eight hundred and fifty-six (402,856) shares with a nominal value of one South Africa Rand (ZAR 1.-) each, to two hundred fifty-two thousand eight hundred and fifty-six (252,856) shares with a nominal value of one South Africa Rand (ZAR 1.-) each, to cancel the one hundred fifty thousand (150,000) shares held by International Hospitals Network S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by Luxembourg law, having a share capital of one hundred fifty thousand South Africa Rand (ZAR 150,000.-), having its registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-136260 and to grant all necessary powers to the board of managers of the Company to pay the proceeds of such reduction of corporate capital out to International Hospitals Network S.à r.l., prenamed.

5 To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation, in order to reflect the above resolutions.

6 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The sole Shareholder resolved to increase the corporate capital by an amount of two hundred fifty-two thousand eight hundred and fifty-six South Africa Rand (ZAR 252,856.-) so as to raise it from its present amount of one hundred fifty thousand South Africa Rand (ZAR 150,000.-) to four hundred two thousand eight hundred and fifty-six South Africa Rand (ZAR 402,856.-).

Second resolution

The sole Shareholder resolved to issue two hundred fifty-two thousand eight hundred and fifty-six (252,856) new shares with a nominal value of one South Africa Rand (ZAR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital increase.

Subscription - payment

Thereupon appeared Mr. Laurent Forget, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of:

(i) Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (EUROPE) L.P., prenamed, by virtue of a proxy given on May 21, 2008,

(ii) LB UK RE Holdings LTD., prenamed, by virtue of a proxy given on May 19, 2008,

(iii) Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV LP, prenamed, by virtue of a proxy given on May 16, 2008,

(iv) Lehman Brothers Merchant Banking Capital Partners VI LP, prenamed, by virtue of a proxy given on May 16, 2008,

(v) Lehman Brothers Merchant Banking Group VI L.P. prenamed, by virtue of a proxy given on May 16, 2008 and (vi)

(vi) LB I Group Inc., prenamed, by virtue of a proxy given on May 16, 2008

(the "Subscribers"). Said proxies shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscribers for the number of shares mentioned hereafter and to make payment in full for each such new share thus subscribed, with payment of a share premium, by contributions in cash (the "Contributions") for the amounts mentioned hereafter:

| Subscribers | Number of shares | Nominal value (ZAR) | Share premium (ZAR) | Contribution (ZAR) |
|---|------------------|---------------------|---------------------|--------------------|
| Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (EUROPE) L.P. | 173,150 | 173,150.- | 1,189,888.55 | 1,363,038.55 |
| LB UK RE Holdings LTD. | 5,496 | 5,496.- | 37,775.07 | 43,271.07 |
| Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV LP | 70,246 | 70,246.- | 482,719.14 | 552,965.14 |
| Lehman Brothers Merchant Banking Capital Partners VI LP . . . | 934 | 934.- | 6,417.- | 7,351.- |
| Lehman Brothers Merchant Banking Group VI L.P. | 1,212 | 1,212.- | 8,325.3 | 9,537.3 |
| LB I Group Inc. | 1,818 | 1,818.- | 12,487.94 | 14,305.94 |
| TOTAL | 252,856 | 252,856.- | 1,737,613.- | 1,990,469.- |

The Contributions thus represent a contribution in an total aggregate amount of one million nine hundred ninety thousand four hundred and sixty-nine South African Rand (ZAR 1,990,469.-).

Proof of such payments has been given to the undersigned notary and the amount of one million nine hundred ninety thousand four hundred and sixty-nine South African Rand (ZAR 1,990,469.-) is now at the disposal of the Company.

Thereupon, the Shareholder resolves (i) to accept the said subscriptions and payments by the Subscribers, (ii) to allot the two hundred fifty-two thousand eight hundred and fifty-six (252,856) new shares to the Subscribers as stated above, and (iii) to acknowledge the effectiveness of the capital increase.

Third resolution

The shareholders resolved to reduce the corporate capital by an amount of one hundred fifty thousand South Africa Rand (ZAR 150,000.-) so as to decrease it from its current amount of four hundred two thousand eight hundred and

fifty-six South Africa Rand (ZAR 402,856.-) to two hundred fifty-two thousand eight hundred and fifty-six South Africa Rand (ZAR 252,856.-) by way of reduction of the number of shares in issue from the current number of four hundred two thousand eight hundred and fifty-six (402,856) shares with a nominal value of one South Africa Rand (ZAR 1.-) each, to two hundred fifty-two thousand eight hundred and fifty-six (252,856) shares with a nominal value of one South Africa Rand (ZAR 1.-) each, to cancel the one hundred fifty thousand (150,000) shares held by International Hospitals Network S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by Luxembourg law, having a share capital of one hundred fifty thousand South Africa Rand (ZAR 150,000.-), having its registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-136260 and to grant all necessary powers to the Company's board of managers to pay the proceeds of such reduction of corporate capital in accordance with Luxembourg law to International Hospitals Network S.à r.l., prenamed.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the shareholders resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company, which will from now on read as follows:

" **Art. 5. first paragraph. Corporate capital.** The issued capital of the Company is set at two hundred fifty-two thousand eight hundred and fifty-six South African Rand (ZAR 252,856.-) divided into two hundred fifty-two thousand eight hundred and fifty-six (252,856) shares, with a nominal value of one South African Rand (ZAR 1.-) each, all of which are fully paid up."

Expenses

For the purpose of registration, the amount of ZAR 1,990,469 is valued at

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at EUR 2,500.-

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-deux mai,

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

International Hospitals Network S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant un capital social d'un montant de cent cinquante mille Rand Sud-Africain (ZAR 150.000.-), ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B-136260,

représentée aux fins des présentes par Monsieur Laurent Forget, employé privé, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 22 mai 2008 (l' "Associé"),

La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l' Associé est le seul et unique associé de MDC Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la "Société"), constituée suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 7 décembre 2007, publié au Mémorial C numéro 250 le 20 janvier 2008, ayant un capital social d'un montant de cent cinquante mille Rand Sud-Africain (ZAR 150.000.-), et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, sous le numéro B-134988. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1 Augmentation du capital social à concurrence de deux cent cinquante deux mille huit cent cinquante six Rand Sud-Africain (ZAR 252.856,-) pour le porter de son montant actuel de cent cinquante mille Rand Sud-Africain (ZAR 150.000,-) à quatre cent deux mille huit cent cinquante six Rand Sud-Africain (ZAR 402.856,-).

2 Émission de deux cent cinquante deux mille huit cent cinquante six (252.856) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un Rand Sud-Africain (ZAR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et participant aux bénéfices de la société à partir du jour de la décision des associés décidant de l'augmentation de capital proposée.

3 Acceptation de la souscription de (i) cent soixante treize mille cent cinquante (173.150) parts sociales nouvelles par Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) L.P., un limited partnership de droit anglais, immatriculé sous le numéro LP 11888, agissant par son associé commandité Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV (Europe) LP Inc., agissant lui-même par son associé commandité Lehman Brothers Merchant Banking Europe Capital Partners Management Ltd, une société constituée suivant le droit de Guernesey immatriculée sous le numéro 45954 avec siège social au Polygon Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernesey, GY1 4HL, (ii) cinq mille quatre cent quatre vingt seize (5.496) nouvelles parts sociales par LB UK Re Holdings Limited, une société constituée suivant le droit anglais avec siège social au 25, Bank Street, E145LE Londres, Royaume-Uni et immatriculée sous le numéro 05347966, (iii) soixante dix mille deux cent quarante six (70.246) nouvelles parts sociales par Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV LP, un limited partnership du Delaware, immatriculé sous le numéro LP 4203554, agissant par son associé commandité Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV LP Inc., agissant lui-même par son associé commandité Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV L.L.C., avec siège social au c/o Lehman Brothers Inc., 399 Park Avenue, New York, New York, U.S.A., (iv) neuf cent trente quatre (934) nouvelles parts sociales par Lehman Brothers Merchant Banking Capital Partners VI LP, un limited partnership du Delaware, immatriculé sous le numéro LP 4373059, agissant par son associé commandité LB I Group Inc., une société du Delaware immatriculée sous le numéro 0789249 avec siège social au 1013 Centre Road, City of Wilmington 19805, County of New Castle, USA, (v) mille deux cent douze (1.212) nouvelles parts sociales par Lehman Brothers Merchant Banking Group VI L.P., un limited partnership du Delaware, immatriculé sous le numéro LP 4379609, agissant par son associé commandité LB I Group Inc., une société du Delaware immatriculée sous le numéro 0789249 avec siège social au 1013 Centre Road, City of Wilmington 19805, County of New Castle, USA, et (vi) mille huit cent dix-huit (1.818) nouvelles parts sociales par LB I Group Inc., une société du Delaware immatriculée sous le numéro 0789249 avec siège social au 1013 Centre Road, City of Wilmington 19805, County of New Castle, USA, et acceptation de la libération intégrale de la valeur nominale de chacune de ces parts sociales, à chaque fois par un apport en numéraire et avec paiement d'une prime d'émission totale d'un montant de un million sept cent trente sept mille six cent treize Rand Sud-Africain (ZAR 1,737,613.-).

4 Réduction du capital social par un montant de cent cinquante mille Rand Sud-Africain (ZAR 150.000,-) afin de le réduire de son montant actuel de quatre cent deux mille huit cent cinquante six Rand Sud-Africain (ZAR 402.856,-) à deux cent cinquante deux mille huit cent cinquante six Rand Sud-Africain (ZAR 252.856,-) par voie de réduction du nombre de parts sociales émises du nombre actuel de quatre cent deux mille huit cent cinquante six (402.856) parts sociales d'une valeur nominale d'un Rand Sud-Africain (ZAR 1,-) chacune, à deux cent cinquante deux mille huit cent cinquante six (252.856) parts sociales d'une valeur nominale d'un Rand Sud-Africain (ZAR 1,-) chacune, annulation des cent cinquante mille (150.000) parts sociales actuellement détenues par International Hospitals Network S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant un capital social d'un montant de cent cinquante mille Rand Sud-Africain (ZAR 150.000,-), ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B-136260, et autorisation du conseil de gérance de la Société à payer le montant correspondant à la réduction du capital social à International Hospitals Network S.à r.l., susmentionnée.

5 Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts, afin de refléter les résolutions ci-dessus.

6 Divers.

a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé unique a décidé d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de deux cent cinquante deux mille huit cent cinquante six Rand Sud-Africain (ZAR 252.856,-) pour le porter de son montant actuel de cent cinquante mille Rand Sud-Africain (ZAR 150.000,-) à quatre cent deux mille huit cent cinquante six Rand Sud-Africain (ZAR 402.856,-).

Deuxième résolution

L'Associé unique a décidé d'émettre deux cent cinquante deux mille huit cent cinquante six (252.856) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un Rand Sud-Africain (ZAR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et participant aux bénéfices de la société à partir du jour de la décision des associés décidant de l'augmentation de capital proposée.

Souscription et paiement

Ensuite a comparu Monsieur Laurent Forget, susmentionné, agissant en sa qualité de représentant dûment autorisé de:

(i) Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (EUROPE) L.P., susmentionné, en vertu d'une procuration donnée le 21 mai 2008,

(ii) LB UK RE Holdings LTD., susmentionné, en vertu d'une procuration donnée le 19 mai 2008,

(iii) Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV LP, susmentionné, en vertu d'une procuration donnée le 16 mai 2008,

(iv) Lehman Brothers Merchant Banking Capital Partners VI LP, susmentionné, en vertu d'une procuration donnée le 16 mai 2008,

(v) Lehman Brothers Merchant Banking Group VI L.P. susmentionné, en vertu d'une procuration donnée le 16 mai 2008 et

(vi) LB I Group Inc., susmentionné, en vertu d'une procuration donnée le 16 mai 2008

(les "Souscripteurs").

Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte des Souscripteurs pour le nombre de parts sociales mentionné ci-après et de libérer intégralement la valeur nominale de chacune de ces parts sociales ainsi souscrites, avec paiement d'une prime d'émission, par des apports en numéraire (les "Apports"), dans les montants indiqués ci-après:

| Souscripteurs | Nombre de parts | Valeur nominale (ZAR) | Prime d'émission (ZAR) | Apport (ZAR) |
|---|-----------------|-----------------------|------------------------|--------------------|
| Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (EUROPE) L.P. | 173,150 | 173,150.- | 1,189,888.55 | 1,363,038.55 |
| LB UK RE Holdings LTD. | 5,496 | 5,496.- | 37,775.07 | 43,271.07 |
| Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV LP | 70,246 | 70,246.- | 482,719.14 | 552,965.14 |
| Lehman Brothers Merchant Banking Capital Partners VI LP . . . | 934 | 934.- | 6,417.- | 7,351.- |
| Lehman Brothers Merchant Banking Group VI L.P. | 1,212 | 1,212.- | 8,325.3 | 9,537.3 |
| LB I Group Inc. | 1,818 | 1,818.- | 12,487.94 | 14,305.94 |
| TOTAL | 252,856 | 252,856.- | 1,737,613.- | 1,990,469.- |

Les Apports représentent ainsi un apport d'un montant total d'un million neuf cent quatre-vingt-dix mille quatre cent soixante-neuf Rand Sud-Africain (ZAR 1.990.469,-).

Preuve de tels paiements a été fournie au notaire instrumentant et le montant d'un million neuf cent quatre-vingt-dix mille quatre cent soixante-neuf Rand Sud-Africain (ZAR 1.990.469,-) est à présent à la disposition de la Société.

Ensuite, l'Associé a décidé (i) d'accepter lesdites souscriptions et paiements par les Souscripteurs, (ii) d'allouer les deux cent cinquante deux mille huit cent cinquante six (252.856) nouvelles parts sociales aux Souscripteurs dans la manière indiquée ci-avant, et (iii) de constater la réalisation de l'augmentation du capital social.

Troisième résolution

Les associés ont ensuite décidé de réduire le capital social d'un montant de cent cinquante mille Rand Sud-Africain (ZAR 150.000,-) afin de le réduire de son montant actuel de quatre cent deux mille huit cent cinquante six Rand Sud-Africain (ZAR 402.856,-) à deux cent cinquante deux mille huit cent cinquante six Rand Sud-Africain (ZAR 252.856,-) par voie de réduction du nombre de parts sociales émises de son nombre actuel de quatre cent deux mille huit cent cinquante six (402.856) parts sociales d'une valeur nominale d'un Rand Sud-Africain (ZAR 1,-) chacune, à deux cent cinquante deux mille huit cent cinquante six (252.856) parts sociales d'une valeur nominale d'un Rand Sud-Africain (ZAR 1,-) chacune, d'annuler les cent cinquante mille (150.000) parts sociales actuellement détenues par International Hospitals Network S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant un capital social d'un montant de cent cinquante mille Rand Sud-Africain (ZAR 150.000,-), ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B-136260, et d'autoriser le conseil de gérance de la Société à payer le montant de la présente réduction du capital social conformément à la loi luxembourgeoise à International Hospitals Network S.à r.l., susmentionnée.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, les associés ont décidé de modifier l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 5. alinéa 1^{er}. Capital Social.** Le capital émis est fixé à deux cent cinquante deux mille huit cent cinquante six Rand Sud-Africain (ZAR 252.856,-) divisé en deux cent cinquante deux mille huit cent cinquante six (252.856) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Rand Sud-Africain (ZAR 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées."

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de ZAR 1.990.469 est estimé à

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Forget, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 mai 2008, LAC/2008/21368. — Reçu à 0,50%: huit cent dix-neuf euros quarante-et-un cents (EUR 819,41).

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008075789/220/288.

(080086720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

MENA La Tour S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 2.400.000,00.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit.

R.C.S. Luxembourg B 130.271.

In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth day of May.

Before Us, Maître Joseph Elvinger notary residing in Luxembourg

THERE APPEARED:

COLONY/MENA HOLDINGS, L.P., a limited partnership existing under the laws of the Guernsey Island, registered with the Limited Partnerships Register of Guernsey under number 781, having its registered office at Polygon Hall, Le merchant Street, St Peter Port, Guernsey (the "Sole Shareholder"), hereby represented by Régis Galiotto, jurist, residing professionally at Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, acting as the sole shareholder of "MENA La Tour S.à r.l." (the "Company"), a private limited liability company, having its registered office at 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 130271 and incorporated under Luxembourg law by a deed drawn up on 26 June 2007, by the undersigned notary and published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial") under number 2306 dated 15 October 2007 (page 110671),

The articles of association of the Company (the "Articles") have been last amended by a notarial deed drawn up by the undersigned notary, dated 9 July 2007 and published in the Mémorial under number 2324, dated 16 October 2007 (page 111527). The share capital of the Company is fixed at twelve thousand eight hundred Euro (EUR 12,800.-) represented by one hundred twenty-eight (128) Shares having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

The appearing party representing the whole issued share capital require the notary to act the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to convert the Company's share capital from EUR to CHF (swiss franc) at the exchange rate as at 31 December 2007 of EUR 1 = CHF 1.6547 so that the share capital of twelve thousand eight hundred Euro (EUR 12,800.-) is replaced by a share capital of twenty-one thousand one hundred eighty Swiss Francs (CHF 21,180.-), effective as of 31 December 2007.

The Sole Shareholder further resolves to amend the nominal value of the shares to one Swiss Francs (CHF 1.-) per share by splitting the existing shares into twenty-one thousand one hundred eighty (21,180) shares of one Swiss Francs (CHF 1.-) each, effective as of 31 December 2007.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the issued share capital of the Company with an amount of two million three hundred seventy-eight thousand eight hundred twenty Swiss Francs (CHF 2,378,820.-) in order to raise it from its current amount of twenty-one thousand one hundred eighty Swiss Francs (CHF 21,180.-) to two million four hundred thousand Swiss Francs (CHF 2,400,000.-) by creating and issuing two million three hundred seventy-eight thousand eight hundred twenty (2,378,820) new Shares (the "New Shares"), with nominal value of one Swiss Francs (CHF 1.-) each, by contribution in kind consisting in a claim amounting to two million three hundred seventy-eight thousand eight hundred twenty Swiss Francs (CHF 2,378,820.-) that the Sole Shareholder has against the Company under the terms and conditions of tracking preferred equity certificates issued by the Company on 20 July 2007 (the "Claim").

COLONY/MENA HOLDINGS, L.P., a limited partnership existing under the laws of the Guernsey Island, registered with the Limited Partnerships Register of Guernsey under number 781, having its registered office at Polygon Hall, Le merchant Street, St Peter Port, Guernsey, declares through its proxyholder to subscribe for the New Shares and to fully pay them in by a contribution in kind of the Claim. The total contribution of two million three hundred seventy-eight

thousand eight hundred twenty Swiss Francs (CHF 2,378,820.-) relating to the New Shares is entirely allocated to the share capital of the Company.

As it appears from the valuation report presented to the notary, the management of the Company has evaluated the total contributions at two million three hundred seventy-eight thousand eight hundred twenty Swiss Francs (CHF 2,378,820.-) such amount corresponding to the Claim (as set out in the report).

Further to the above mentioned resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend the article 5.1 of the articles of association of the Company as follows:

"The share capital is fixed at two million four hundred thousand Swiss Francs (CHF 2,400,000.-) represented by two million four hundred thousand (2,400,000) shares (hereafter referred to as the "Shares" and each a "Share"). Each Share has a nominal value of one Swiss Francs (CHF 1.-) each. The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholder(s)"

Costs and expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to 9,900.- Euros.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the French version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

En l'an deux mille huit, le vingt-huit mai.

Par-devant, Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg

A COMPARU:

COLONY/MENA HOLDINGS, L.P., un limited partnership constitué sous la loi de L'île de Guernesey, immatriculé au Registre des Limited Partnerships de Guernesey sous le numéro 781, ayant son siège social Polygon Hall, Le Merchant Street, St Peter Port, Guernsey, (l'"Associé Unique"), ci-représenté par Régis Galiotto, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant restera attachée au présent acte pour être soumise aux autorités de l'enregistrement.

Cette partie comparante est l'associé unique de MENA La Tour S.à.r.l (la "Société"), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.130271 et constituée suite à un acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire, soussigné, daté du 26 juin 2007, et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Association (le "Mémorial"), numéro 2306 du 15 octobre 2007 (page 110671),

Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été dernièrement modifiés par un acte notarié rédigé par le notaire soussigné, du 9 juillet 2007 et publié au Mémorial numéro 2324, du 16 octobre 2007 (page 111527). Le capital social de la Société est fixé à douze mille huit cents Euro (EUR 12.800,-) représenté par cent vingt-huit (128) Parts Sociales ayant une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune.

La partie comparante, représentant l'entière du capital social émis, requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de convertir le capital de la Société en CHF (Francs Suisses) au taux de change applicable au 31 décembre 2007 de EUR 1 = CHF 1,6547 de sorte que le capital social de douze mille huit cents Euro (EUR 12.800,-) soit remplacé par un capital social de vingt et un mille cent quatre-vingt Francs Suisses (CHF 21.180,-), avec effet au 31 décembre 2007.

L'Associé Unique décide ensuite de modifier la valeur nominale des parts sociales à un Franc Suisse (CHF 1,-) par parts sociales en fractionnant les parts sociales existantes en vingt et un mille cent quatre-vingt parts sociales d'une valeur nominale de un Franc Suisse (CHF 1,-) chacune, avec effet au 31 décembre 2007.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de deux millions trois cent soixante-dix-huit mille huit cent vingt Francs Suisses (CHF 2.378.820,-) afin de le porter de son montant actuel de vingt et un mille cent quatre-vingt Francs Suisses (CHF 21.180,-) à deux millions quatre cent mille Francs Suisses (CHF 2.400.000,-), par la création et l'émission de deux millions trois cent soixante-dix-huit mille huit cent vingt (2.378.820) nouvelles Parts Sociales (les "Nouvelles Parts Sociales") d'une valeur de un Franc Suisse (CHF 1,-) chacune, par un apport en nature consistant en une créance d'un montant de deux millions trois cent soixante-dix-huit mille huit cent vingt Francs

Suisses (CHF 2.378.820,-) que l'Associé Unique détient à l'encontre de la Société en vertu des termes et conditions de tracking preferred equity certificates émis par la Société le 20 juillet 2007 (la "Créance").

COLONY/MENA HOLDINGS, L.P., un limited partnership constitué sous la loi de l'Île de Guernesey, immatriculé au Registre des Limited Partnerships de Guernesey sous le numéro 781, ayant son siège social Polygon Hall, Le merchant Street, St Peter Port, Guernesey, déclare par la voix de son mandataire souscrire aux Nouvelles Parts Sociales et les libérer entièrement par un apport en nature de la Créance. L'apport total de deux millions trois cent soixante-dix-huit mille huit cent vingt Francs Suisses (CHF 2.378.820,-) relatif aux Nouvelles Parts Sociales est entièrement alloué au capital social de la Société.

Il apparaît du rapport d'évaluation présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'apport total à deux millions trois cent soixante-dix-huit mille huit cent vingt Francs Suisses (CHF 2.378.820,-), un tel montant correspondant à la Créance (telle que déterminée dans le rapport).

En conséquence des résolutions ci-dessus mentionnées, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société comme suit:

"Le capital social est fixé à deux millions quatre cent mille Francs Suisses (CHF 2.400.000,-) représenté par deux millions quatre cent mille (2.400.000) parts sociales (ci-après dénommées les "Parts Sociales" ou, chacune, une "Part Sociale"). Chaque Part Sociale a une valeur nominale de un Franc Suisse (CHF 1.-). Les détenteurs des Parts Sociales sont définis ci-après comme les "Associés"."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ 9.900.- Euros.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte français fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom, prénom, statut civil et résidence, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 mai 2008. Relation: LAC/2008/21766. — Reçu sept mille trois cent dix-sept euros dix-neuf cents (7.317,19. - €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 JUIN 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008075809/211/139.

(080086705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

World Motor Holdings II S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 137.232.

In the year two thousand and eight, on the fifth day of June.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Investindustrial IV L.P., a limited partnership, having its registered office at 1, Duchess Street, London W1W 6AN, United Kingdom, with registration number LP12543, in Cardiff, United Kingdom, represented by its general partner, BI-Invest GP Limited, with registered office at Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey JE4 9WG, registered in Jersey, under number 99032,

hereby represented by Mrs. Annette Brewer, lawyer, with professional address in Luxembourg, under a proxy given in Jersey, on June 5, 2008.

Such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The appearing party, represented as stated here above, has declared and requested the notary to act the following:

- Investindustrial IV L.P. is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of WORLD MOTOR HOLDINGS II S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organized under the laws of Luxembourg, with registered office at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, incorporated by a notarial deed of Maître

Martine Schaeffer, the undersigned notary, on March 7, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 942 on April 16, 2008 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 137.232 (the Company).

- the Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) shares, having a par value of ten euros (EUR 10.-) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolution:

Sole resolution

The Sole Shareholder resolves to restate Article 2 of the articles of association of the Company which shall henceforth be worded as follows:

" **Art. 2.** The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies (i.e. group companies). It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries or affiliated companies (i.e. group companies). The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object."

Estimate of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately one thousand two hundred (1,200.-) euro.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

The document having been read to the person appearing, said person appearing, through its proxyholder, signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le cinquième jour du mois de juin.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Investindustrial IV L.P., une limited partnership, ayant son siège social à 1, Duchess Street, Londres W1W 6AN, Royaume Uni, avec le numéro d'enregistrement LP12543, à Cardiff, Royaume-Uni, représenté par son associé commandité, BI-Invest GP Limited, ayant son siège social à Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey JE4 9WG, enregistrée à Jersey, sous le numéro 99032,

ici représentée par Maître Annette Brewer, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Jersey, le 5 juin 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Investindustrial IV L.P. est l'associé unique (l'Associé Unique) de WORLD MOTOR HOLDINGS II S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée et organisée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, constituée par un acte notarié de Maître Martine Schaeffer, le notaire instrumentaire, le 7 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 942 le 16 avril 2008 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137.232.

- le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales, d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10) chacune.

Ces faits exposés, la partie comparante, représentée par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

Résolution unique

L'Associé Unique décide de modifier l'Article 2 des statuts de la Société qui est par conséquent rédigé de la manière suivante:

" **Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit, incluant l'acquisition et l'octroi de brevets concernant de tels droits de propriété intellectuelle, de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales et sociétés affiliées (i.e. sociétés du groupe). Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées (i.e. sociétés du groupe). La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre le risque crédit, le risque de change, le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt et tout autre risque.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social."

Estimation des frais

Le montant cumulé des frais, avances, honoraires ou dépenses, sous quelque forme que ce soit, qui sera payé par la Société ou qui lui sera refacturé à raison de cet acte, est estimé approximativement à mille deux cents (1.200,-) euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire de la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Brewer et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juin 2008. LAC/2008/23200. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008075804/5770/122.

(080086302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

EB8 Germany II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 279.149,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 124.113.

In the year two thousand and eight, on the twenty second day of May.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

EB8 Fund S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 124.219, and incorporated pursuant to a deed drawn up by the undersigned public notary Maître Henri Hellinckx, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), dated 21 December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 626. The articles of incorporation of the Company have been amended pursuant to a deed drawn up by Maître Henri Hellinckx, prenamed, on 29 December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 739, and have further been amended pursuant to a deed drawn up by Maître Henri Hellinckx, prenamed, on 23 March 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1426 (the "Sole Shareholder").

The Sole Shareholder is hereby represented by Ms. Emelie Marius, attorney, residing professionally in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy established under private seal, dated 15 May 2008.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the attorney acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares to be the holder of two million seven hundred ninety one thousand four hundred ninety (2,791,490) shares, corresponding to 100% of the share capital of EB8 Germany II S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 124.113, and incorporated pursuant to a deed drawn up by the notary Maître Henri Hellinckx, prenamed, dated 21 December 2006 whose articles are published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 598 on April 13, 2007. The articles of incorporation of the Company have been amended pursuant to a deed drawn up by Maître Henri Hellinckx, prenamed, on 23 March 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1496 on July 19, 2007, and pursuant to a deed drawn up by Maître Henri Hellinckx, prenamed, on 28 March 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1542 on July 24, 2007 (the "Company").

III. The appearing party, represented as above mentioned, has recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the following agenda:

Agenda:

1. Amendment of article 11, first paragraph, of the Company's articles of association in relation to the fiscal year;
2. Decision to reduce by six (6) months the term of the current fiscal year of the Company;
3. Decision to adjust the date of the annual general shareholders meeting of the Company, so as to reflect the above decisions and consequently amend article 9, first paragraph of the Company's articles of association;
4. Miscellaneous.

The appearing party has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to amend the fiscal year of the Company and to amend as follows article 11, first paragraph, of the Company's articles of association so that the fiscal year of the Company shall start on the 1st of July and end on the 30th of June of the following year:

" Art. 11. Fiscal year - Annual accounts.

11.1 - Fiscal year

The Company's fiscal year starts on the 1st of July and ends on the 30th of June of the following year."

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to reduce by six (6) months the term of the current fiscal year of the Company, which shall run from 1st of January 2008 to 30 June 2008. The next fiscal year will start on the 1st of July 2008 and will end on the 30th of June 2009.

Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to adjust the date of the annual general shareholders meeting of the Company, so as to reflect the above decisions and consequently amend as follows article 9, first paragraph of the Company's articles of association:

" Art. 9. Annual general shareholders' meeting. Where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the third Monday of November at 5.00 P.M."

THERE BEING NO FURTHER BUSINESS, THE MEETING IS CLOSED.

77407

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,000 (one thousand euro).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on the day indicated at the beginning of this deed.

After the document having been read and explained to the appearing person, the present deed has been signed by the appearing person together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

A COMPARU:

EB8 Fund S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée et existant sous les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg), enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.219, et constituée par acte notarié par devant le notaire Maître Henri Hellinckx, résidant à Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg), en date du 21 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 626. Les statuts de la Société ont été modifiés par acte notarié en date du 29 décembre 2006 par devant Maître Henri Hellinckx, précité, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 739, ainsi que par acte notarié en date du 23 mars 2007 par devant Maître Henri Hellinckx, précité, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1426 (l'"Associé Unique").

L'Associé Unique est ici représenté par Maître Emelie Marius, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 15 mai 2008.

La partie comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis du notaire instrumentant qu'il établisse que:

I. La procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

II. La partie comparante déclare qu'elle détient deux millions sept cent quatre-vingt-onze mille quatre cent quatre-vingt-dix (2,791,490) parts sociales, correspondant à 100% du capital social de EB8 Germany II S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée et existant sous les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg), enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.124.113, et constituée par acte notarié par devant Maître Henri Hellinckx, précité, résidant à Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg), en date du 21 Décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 598 en date du 13 avril 2007. Les statuts de la Société ont été modifiés par acte notarié en date du 23 mars 2007 par devant Maître Henri Hellinckx, précité, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1496 en date du 19 juillet 2007, ainsi que par acte notarié en date du 28 mars 2007 par devant Maître Henri Hellinckx, précité, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1542 en date du 24 juillet 2007 (ci-après la "Société");

III. La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, reconnaît avoir été dûment informée des résolutions à prendre de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 11, premier paragraphe, des statuts de la Société relatif à l'exercice social;
2. Décision de réduire de six (6) mois l'exercice social actuel de la Société;
3. Décision de modifier la date de l'assemblée générale des associés de la Société, afin de refléter les décisions ci-dessus et par conséquent de modifier et remanier l'article 9, premier paragraphe, des statuts de la Société;
4. Divers.

La partie comparante demande au notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique DECIDE de modifier l'exercice social de la société et de modifier comme suit l'article 11, premier paragraphe, des statuts de la société de sorte que l'exercice social commencera le 1^{er} juillet et se terminera le 30 juin de l'année suivante:

" Art. 11. Exercice social - Comptes annuels.

11.1. L'exercice social

L'année sociale commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin de l'année suivante."

Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de réduire de six (6) mois l'exercice social actuel de la Société qui courra du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008.

L'exercice social suivant débutera le 1^{er} juillet 2008 pour se terminer le 30 juin 2009.

Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE de modifier la date de l'assemblée générale des associés de la Société, afin de refléter les décisions ci-dessus et par conséquent de modifier comme suit l'article 9, premier paragraphe, des statuts de la Société:

" **Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés.** Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le troisième lundi du mois de novembre à 17.00 heures."

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, L'ASSEMBLEE EST CLOTUREE.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ 1.000 EUR (mille Euro).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la partie comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de la dite partie comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg), à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Marius, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 mai 2008. LAC/2008/21372. — Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008075784/220/147.

(080086656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

CEP III Investment 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.987,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 132.273.

In the year two thousand and eight, on the fifth of May

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appear:

CEP III INVESTMENT 2 S.à r.l., a private limited liability company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 128356,

here represented by Mr. Dominique Léonard, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senninberg, by virtue of a proxy established on May 2, 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of "CEP III INVESTMENT 6 S.à r.l." (the "Company") with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 132273, incorporated by virtue of a deed of the undersigned notary dated September 13, 2007, published in the Memorial C n° 2502 of November 5, 2007.

II. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each, all of which are fully paid-up.

III. The sole shareholder resolves to create two different classes of shares namely class A shares and class B shares.

IV. The sole shareholder resolves to convert all the currently existing twelve thousand five hundred (12,500) shares of the Company into class B shares.

V. The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital to the extent of nineteen thousand three hundred ninety seven Euro (€ 19,397.-) to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) to thirty one thousand eight hundred ninety seven Euro (€ 31,897.-) by creation and issue of nineteen thousand three hundred ninety seven (19,397) new class A shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each, to be fully paid up.

Subscription - Payment

CEP III INVESTMENT 2 S.à r.l., prenamed, declared to subscribe for all nineteen thousand three hundred ninety seven (19,397) new class A shares and fully pay them up in the nominal amount of nineteen thousand three hundred ninety seven Euro (€ 19,397.-), by contribution in cash in the same amount.

The amount of nineteen thousand three hundred ninety seven Euro (€ 19,397.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

VI. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at thirty one thousand eight hundred ninety seven Euro (€ 31,897.-) represented by nineteen thousand three hundred ninety seven (19,397) class A shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each and twelve thousand five hundred (12,500) class B shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' resolution are estimated at approximately two thousand five hundred Euro (€ 2,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le cinq mai.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CEP II INVESTMENT 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie au grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128356;

ici représentée par Monsieur Dominique Léonard, employé, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 2 mai 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "CEP III INVESTMENT 6 S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132273, constituée en vertu d'un acte du notaire soussigné en date du 13 septembre 2007, publié au Memorial C n ° 2502 du 5 novembre 2007.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (€ 1,-) chacune.

III. L'associé unique décide de créer deux classes de parts sociales à savoir les classes A et les classes B.

IV. L'associé unique décide de convertir toutes les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes de la Société en parts sociales de classe B.

V. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de dix-neuf mille trois cent quatre-vingt dix-sept euros (€ 19.397,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) à

trente et un mille trois cent quatre-vingt dix-sept euros (€ 31.897,-) par la création et l'émission de dix-neuf mille huit quatre-vingt dix-sept (19.897) nouvelles parts sociales de classe A d'une valeur nominale d'un euro (€ 1,-) chacune à libérer intégralement.

Souscription - Libération

CEP III INVESTMENT 2 S.à r.l., prénommée, déclare souscrire toutes les dix-neuf mille trois cent quatre-vingt dix-sept (19.397) nouvelles parts sociales de classe A et les libère intégralement en valeur nominale au montant de dix-neuf mille trois cent quatre-vingt dix-sept euros (€ 19.397,-), par apport en numéraire du même montant.

Le montant de dix-neuf mille trois cent quatre-vingt dix-sept euros (€ 19.397,-) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

VI. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 6** . Le capital social de la Société est fixé à la somme de trente et un mille huit cent quatre-vingt dix-sept euros (€ 31.897,-) représenté par dix-neuf mille trois cent quatre-vingt dix-sept (19.397) parts sociales de classe A d'une valeur nominale d'un euro (€ 1,-) chacune et douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d'un euro (€ 1,-) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille cinq cents Euro (€ 2.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: D. LEONARD, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 07 mai 2008. Relation LAC/2008/18543. — Reçu quatre-vingt-seize euros quatre-vingt-dix-neuf cents (96,99 €).

Le Receveur (signé): FRANCIS SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 MAI 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008075790/211/115.

(080086714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Fédération Nationale des Transporteurs de Malades (du Grand-Duché de Luxembourg) Asbl, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1540 Luxembourg, 21, rue Benjamin Franklin.

R.C.S. Luxembourg F 7.631.

— STATUTS

Préambule

L'an deux mille et huit, le jeudi six mars.

Les personnes morales de droit luxembourgeois ci-après, représentées par un nombre de voix équivalent au nombre des membres de leur personnel exprimés en équivalent plein temps dont l'activité est en relation avec les aides et soins aux personnes dépendantes, appelées par la suite membres-fondateurs:

1) Taxis VALENTINY, représentés par Monsieur Christian VALENTINY, établi à L-8440 STEINFORT- 32-34, rue de Luxembourg;

2) LUXAMBULANCE Sàrl, représentée par sa gérante Madame WAAIJENBERG Annick, établie et ayant son siège social à L-1540 LUXEMBOURG - 21, rue Benjamin Franklin;

3) Luxembourg AMBULANCE SERVICE Sàrl, représentée par son gérant Monsieur KLEIN Andreas, établie et ayant son siège à L-6940 NIEDERANVEN - 180, route de Trèves;

4) AMICALE DES SECOURISTES - AMBULANCIERS Asbl, représentée par son président Monsieur FERREIRA Fernando, et Monsieur DIEDERICH Joé, membre du conseil d'administration, établie à L-9088 ETTTELBRUCK - 70, rue de Warken;

ont convenu de constituer une association sans but lucratif, conformément à la loi du 21 avril 1928 sur les associations et fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée par la suite, et ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. La confédération prend la dénomination Fédération Nationale des Transporteurs de Malades (du Grand Duché de Luxembourg) Asbl.

Art. 2. La confédération, regroupant entre autres des sociétés, entreprises ou groupements d'associations, est constituée conformément à la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et fondations sans but lucratif. Sa durée est illimitée; son siège social est établi à L-1540 Luxembourg, 21, rue Benjamin Franklin; le nombre des membres effectifs ne peut être inférieur à trois.

Elle est indépendante de tout courant politique, syndical et religieux. Son action s'inspire des valeurs de la justice sociale, de la solidarité, des droits de l'homme, ainsi que des principes régissant le service public.

Art. 3. La confédération a pour objet d'assembler les sociétés, entreprises ou associations qualifiés qui sont autorisés à exercer des transports de malades au Grand-Duché de Luxembourg selon les conditions d'admission de la Fédération ainsi que de défendre les intérêts communs légaux, sociaux et économiques de ses membres dans le cadre des domaines du transport de malades et des services ambulanciers.

Art. 4. A cette fin, la confédération peut:

1. mener pour le compte de ses membres les négociations avec les autorités publiques compétentes en vue de conclure des accords de coopération avec l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et avec tout organisme concerné par les problèmes des transports de malades;

2. représenter ses membres auprès des autorités publiques nationales et internationales en ce qui concerne le domaine d'activité visé par les présents statuts;

3. offrir à ses membres des structures et des services communs notamment dans le domaine de l'assurance qualité des prestations, de la gestion financière, administrative, informatique et juridique ainsi que dans le domaine de la formation continue du personnel employé par ses membres;

4. promouvoir la profession des transporteurs de malades et ambulanciers privés, soit en aidant ses membres, soit en réalisant des activités communes;

5. veiller à ce que les membres se conforment aux prescriptions légales et conventionnelles émises par la confédération au sujet des minimas requis en matière d'équipement des véhicules de transport, qualification et formation du personnel effectuant les transports de malades ainsi que sur l'application des tarifs officiels fixés par les autorités compétentes, d'organiser, de promouvoir et de définir le cadre et le contenu des stages et cours de formation continu du personnel des membres.

6. mener subsidiairement pour le compte de ses membres les négociations avec les syndicats en vue de conclure des conventions collectives de travail, sans porter préjudice à des conventions collectives de travail existantes.

La confédération peut en outre:

1. Préserver et défendre les intérêts légitimes des membres et lutter contre toute forme de discrimination dont elles peuvent faire l'objet, promouvoir des critères de qualité et veiller à leur application,

2. D'organiser, de promouvoir et de définir le cadre et le contenu des stages et cours de formation continu du personnel des membres de la confédération.

3. Procéder à des échanges d'informations et d'expériences sur les plans national et international et représenter ses membres dans des associations similaires;

4. Contribuer à l'information objective du grand public au sujet du domaine d'activité visé par les présents statuts.

Les membres et le conseil d'administration

Art. 5. Le conseil d'administration décide de l'admission provisoire d'un nouveau membre sous réserve de l'approbation définitive par l'assemblée générale.

L'assemblée générale peut définir, sur proposition du conseil d'administration les critères d'admission des membres et établir un règlement d'ordre intérieur obligatoire pour tous les membres.

Art. 6. La qualité de membre de la confédération se perd:

1) par la démission volontaire;

2) par le refus ou par défaut du paiement de la cotisation annuelle;

3) par l'exclusion pour des motifs graves;

4) par la dissolution de l'organisme membre de la confédération,

Art. 7. La démission volontaire est à adresser par lettre recommandée au conseil d'administration.

Art. 8. L'exclusion pour refus ou à défaut de paiement de la cotisation annuelle est prononcée par le conseil d'administration statuant à la majorité simple des voix après qu'une lettre de mise en demeure ait été adressée à l'organisme membre de la confédération.

Art. 9. L'exclusion d'une association membre de la confédération pour des motifs graves figurera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale. L'exclusion pour des motifs graves est prononcée par l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix, la confédération membre ayant été entendue par l'assemblée générale dans sa justification ou ayant été dûment convoquée à cet effet et ne s'étant pas présentée.

Art. 10. Les associations, membres démissionnaires ou exclus, ne peuvent réclamer le remboursement des cotisations déjà versées; elles n'ont aucun droit aux biens de la confédération.

L'assemblée générale

Art. 11. L'assemblée générale ordinaire se réunit chaque année et au plus tard dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice.

Elle est convoquée par simple lettre par le conseil d'administration avec communication de l'ordre du jour au moins quinze jours avant la date de la réunion.

Art. 12. Le conseil d'administration peut également, pour autant que de besoin, convoquer des assemblées générales extraordinaires dans les délais prévus par l'article 11, alinéa 2.

Art. 13. L'assemblée générale doit être convoquée endéans les trois semaines de la demande, lorsqu'un groupe de membres, comptant au moins un cinquième des voix sur la base de la liste annuelle, telle que spécifiée dans l'article 16 des présents statuts et telle qu'arrêtée lors de la dernière assemblée générale ordinaire, l'exige par lettre recommandée adressée au conseil d'administration en indiquant l'ordre du jour.

Art. 14. L'assemblée générale est notamment investie des pouvoirs suivants et conformément à la loi du 21 avril 1928 (telle que modifiée) sur les associations et fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée par la suite:

- 1) de la modification des statuts;
- 2) de l'admission de nouveaux membres;
- 3) de la nomination et la révocation des administrateurs;
- 4) de l'approbation des budgets et des comptes;
- 5) de l'exercice de tous les autres pouvoirs découlant de la loi et des statuts;
- 6) de l'approbation du règlement interne sur la proposition du conseil d'administration;
- 7) de la dissolution de la confédération;
- 8) de l'organisation interne de la confédération en départements fonctionnels;
- 9) la fixation des cotisations annuelles

Art. 15. Toute proposition signée d'un groupe de membres, comptant au moins un vingtième des voix sur la base de la liste annuelle, telle que spécifiée dans l'article 16 des présents statuts et telle qu'arrêtée lors de la dernière assemblée générale ordinaire, doit être portée à l'ordre du jour.

Art. 16. Chaque membre effectif dispose d'une voix.

Art. 17. Les membres peuvent donner procuration à un autre membre de voter pour eux ou en leur nom. La procuration ne vaut que pour une séance de l'assemblée générale. Aucun membre effectif ne peut représenter plus d'un membre.

Art. 18. L'assemblée générale délibère et décide valablement seulement si la majorité des voix est présente ou représentée. Si ce quorum n'est pas atteint, il sera convoqué, dans les délais prévus par l'article 11 des présents statuts, une seconde assemblée générale qui décide valablement, quel que soit le nombre des voix présentes ou représentées.

Les décisions sont prises à la majorité des voix, à l'exception des cas prévus par la loi.

Art. 19. Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires sont présidées par le président du conseil d'administration ou, à son défaut, par le vice-président, respectivement par l'administrateur le plus âgé.

Art. 20. Les délibérations et décisions de l'assemblée générale sont actées dans un registre ad hoc que tous les membres ainsi que les tiers peuvent consulter au siège social.

Le conseil d'administration

Art. 21. La confédération est administrée par un conseil d'administration composé au maximum de 10 membres élus par l'assemblée générale.

Chaque membre du conseil d'administration peut être représenté par son suppléant.

Art. 22. Peuvent être nommées membre du conseil d'administration des personnes physiques en tant que représentants d'un membre effectif. Leur mandat est renouvelable. Le mandat d'administrateur est incompatible avec celui de salarié ou de vérificateur de comptes de la confédération, de même il est incompatible avec celui de salarié d'un membre de la confédération sauf si celui-ci est expressément mandaté par le conseil d'administration de l'organisme qu'il représente.

Art. 23. La durée du mandat des administrateurs est de deux ans. Si un administrateur ne peut plus exercer son mandat ou s'il y renonce, le conseil d'administration peut coopter un nouvel administrateur dont la nomination définitive est soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale.

Art. 24. Le conseil d'administration choisit en son sein un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. En l'absence du président et du vice-président, l'administrateur le plus âgé est investi des fonctions de la présidence.

Art. 25. Les droits, obligations et pouvoirs des administrateurs sont réglés par les articles 13 et 14 de la loi précitée. Les pouvoirs non réservés à l'assemblée générale appartiennent au conseil d'administration et notamment

1) il clôture les écritures de l'exercice révolu et dresse le bilan; il établit le budget des recettes et des dépenses de l'exercice à venir;

2) il peut traiter, transiger et compromettre sur les intérêts de la confédération, passer des contrats, administrer, acquérir, prendre ou donner à bail, échanger, aliéner tout bien meuble ou immeuble, emprunter, constituer et lever des hypothèques, nantissements et autres garanties, décider sur l'acceptation de dons, legs ou subsides; il a le droit d'intenter ou de soutenir au nom de la confédération, toute action judiciaire, tant en demandant qu'en défendant; il statue sur les nominations d'employés et fixe leurs émoluments et attributions; il fait et reçoit tous paiements; il peut passer et signer des conventions collectives et des contrats collectifs avec le personnel, avec les autorités publiques dans le cadre du mandat lui conféré par l'assemblée générale, Les pouvoirs énumérés ci-dessus sont énonciatifs, non limitatifs.

Une convention collective de travail ne pourra être signée par le conseil d'administration qu'à condition qu'il existe un accord préalable sur le texte par un vote à la majorité des deux tiers d'une assemblée générale ordinaire ou extraordinaire.

Le conseil d'administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs à des commissions techniques.

Art. 26. La gestion courante de la confédération peut être assurée par un bureau exécutif auquel le conseil d'administration délègue les pouvoirs nécessaires à la gestion courante qui sont fixés par le règlement d'ordre interne. Le bureau exécutif comprend au moins le président, le secrétaire et le trésorier. Le bureau exécutif fonctionne selon un règlement d'ordre interne à approuver par l'Assemblée Générale.

Le conseil d'administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs pour la gestion journalière.

Art. 27. A l'égard des tiers, la confédération est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs dont au moins celle du président ou celle du secrétaire,

Art. 28. Le conseil d'administration peut procéder à la désignation, à titre temporaire ou définitif, de conseillers techniques et de commissions d'études ou d'experts qui auront une voix consultative.

Art. 29. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou, à défaut de celui-ci, du vice-président, aussi souvent que l'intérêt de la confédération l'exige.

Il ne pourra statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Le mandat écrit donné par un administrateur à un de ses collègues de le représenter aux délibérations dudit conseil n'est valable que pour une seule séance. Tous les points sur lesquels une décision doit être prise devront figurer sur l'ordre du jour communiqué préalablement. Un membre du conseil d'administration ne peut représenter qu'un seul de ses collègues.

Au sein du conseil d'administration, les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de parité des voix, celle du président ou de celui qui le remplace est prépondérante.

Exercice social, Cotisations, Budget et comptes

Art. 30. L'exercice social commence le premier janvier et prend fin le trente et un décembre de chaque année, sauf le premier exercice qui commencera le jour de la constitution de la confédération.

Art. 31. Le budget des recettes et des dépenses pour l'exercice à venir est dressé au mois de décembre de chaque année; les comptes de l'exercice révolu sont clôturés avant la fin du mois de mars.

Les cotisations des membres ne peuvent pas dépasser un maximum de 500 euros.

Art. 32. Le bilan et le budget de la confédération sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale et ceci avec le rapport de deux vérificateurs aux comptes, désignés par l'assemblée générale. La durée du mandat des vérificateurs aux comptes est de trois ans. Les vérificateurs aux comptes sont rééligibles. Le mandat des vérificateurs aux comptes est incompatible avec celui d'administrateur de la confédération en exercice ou avec celui de salarié de la confédération.

Modification, Dissolution, Liquidation

Art. 33. Toute modification aux présents statuts sera faite conformément aux dispositions de la loi du 21 avril 1928 (telle que modifiée) sur les associations sans but lucratif précitée.

Art. 34. En cas de dissolution de la confédération, pour quelque cause que soit, il sera donné à l'actif net de la confédération, tel qu'il résulte de la liquidation effectuée conformément à la loi précitée, une affectation autant que possible en rapport avec l'objet en vue duquel la confédération a été créée.

Art. 35. Cette affectation sera déterminée par l'assemblée générale statuant à la majorité simple des voix des membres présents ou représentés, ou à défaut, par les personnes chargées de la liquidation de la confédération.

Dispositions générales

Art. 36. Les dispositions de la loi modifiée du 21 avril 1928 précitée régissent les présents statuts pour tous les cas non prévus.

Dispositions transitoires

Art. 37. En attendant la première assemblée générale, la cotisation annuelle est fixée à 200 euros par membre effectif.

Art. 38. Pendant une période transitoire dont la durée est à fixer par l'Assemblée Générale, des associations prestataires peuvent devenir membre de la Confédération à titre individuel.

Liste des membres du conseil d'administration:

Président: WAAIJENBERG Annick, 6, rue du Genet, L-9545 Wiltz

Vice-président: VALENTINY Christian, 32-34, rue de Luxembourg, L-8440 Steinfort

Secrétaire: SCHNEIDER Alain, 6, rue de la Gare, L-3377 Leudelange

Trésorier: KLEIN Andreas, 5, Egbestrasse, D-54308 Langsur

Membres: FERREIRA Fernando, 21, rue de Brouch, L-7481 Tuntange

DIEDERICH Joé, BP 41, L-7701 Colmar-Berg

SCHAEFFER Nicolas, 12, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg

Liste des membres fondateurs:

Taxis VALENTINY

représenté par Monsieur Christian VALENTINY

LUXAMBULANCE Sàrl

représentée par Madame WAAIJENBERG Annick

Luxembourg AMBULANCE SERVICE Sàrl représentée par Monsieur KLEIN Andreas,

AMICALE DES SECOURISTES - AMBULANCIERS Asbl

représentée par Monsieur FERREIRA Fernando et Monsieur DIEDERICH Joé,

Signatures.

Référence de publication: 2008074288/273/210.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05121. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Coiffure Service Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 7, avenue François Clement.

R.C.S. Luxembourg B 139.124.

STATUTS

L'an deux mil huit, le vingt-neuf mai.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains.

Ont comparu:

1. Marie-Odile PARPETTE, coiffeuse, demeurant à F-57180 Terville (France), 2, impasse des Fougères.

2. José PEREIRA, commercial, demeurant à F-57180 Terville (France), 2, impasse des Fougères.

3. Caroline JUVAN, employée privée, demeurant à F-75007 Paris (France), 10, avenue Général Bertrand,

ici représentée par Marie-Odile PARPETTE, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 27 mai 2008, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparants et par le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Les comparants ont requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de COIFFURE SERVICE SARL.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Mondorf-les-Bains.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un salon de coiffure, avec vente de produits cosmétiques, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE QUATRE CENTS (12.400,-) EUROS, représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-QUATRE (124,-) EUROS chacune.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2008.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

| | |
|---|-----|
| 1) Marie-Odile PARPETTE, vingt-cinq parts | 25 |
| 2) José PEREIRA, quarante-neuf parts | 49 |
| 3) Caroline JUVAN, vingt-six parts | 26 |
| Total: Cent parts sociales | 100 |

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à SEPT CENTS (700,-) EUROS.

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-5612 Mondorf-les-Bains, 7, avenue François Clement.

- Le nombre des gérants est fixé à deux (2).

- Sont nommés gérants, pour une durée illimitée:

1. Marie-Odile PARPETTE, coiffeuse, demeurant à F-57180 Terville (France), 2, impasse des Fougères, gérant technique, et,

2. José PEREIRA, commercial, demeurant à F-57180 Terville (France), 2, impasse des Fougères, gérant administratif.

La société est engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Déclaration

En application de la loi du 12 novembre 2004 portant introduction de l'incrimination des organisations criminelles et de l'infraction de blanchiment au code pénal les comparants déclarent être les bénéficiaires réels des fonds faisant l'objet des présentes et déclarent en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants, ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: PARPETTE, PEREIRA, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 3 juin 2008. REM 2008 / 720. - Reçu soixante-deux euros 12.400,-€ à 0,5% = 62,-€.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 11 juin 2008.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2008074255/218/70.

(080084052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Cz2 Tour S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 7.100.000,00.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit.

R.C.S. Luxembourg B 129.775.

In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth day of May.

Before Us, Maître Joseph Elvinger notary residing in Luxembourg

THERE APPEARED:

Colyzeo Investors II, L.P., a limited partnership established under the laws of England and Wales, having its registered office at 10, Upper Bank Street, London E14 5JJ, United Kingdom, registration number LP11864, (the "Sole Shareholder"), hereby represented by Régis Galiotto, jurist, residing professionally at Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, acting as the sole shareholder of "Cz2 Tour S.à r.l." (the "Company"), a private limited liability company, having its registered office at 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 129775 and incorporated under Luxembourg law by a deed drawn up on 26 June 2007, by the undersigned notary and published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations under number 1823 dated 28 August 2007 (page 87498),

The articles of association of the Company (the "Articles") have not been amended since its incorporation. The share capital of the Company is fixed at twelve thousand six hundred Euro (EUR 12,600.-) represented by one hundred twenty-six (126) shares having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

The appearing party representing the whole issued share capital require the notary to act the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to convert the Company's share capital from EUR to CHF (swiss franc) at the exchange rate as at 31 December 2007 of EUR 1 = CHF 1.6547 so that the share capital of twelve thousand six hundred Euro (EUR 12,600.-) is replaced by a share capital of twenty thousand eight hundred forty-nine Swiss Francs (CHF 20,849.-), effective as of 31 December 2007.

The Sole Shareholder further resolves to amend the nominal value of the shares to one Swiss Francs (CHF 1.-) per share by splitting the existing shares into twenty thousand eight hundred forty-nine (20,849) shares of one Swiss Francs (CHF 1.-) each, effective as of 31 December 2007.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the issued share capital of the Company with an amount of seven million seventy-nine thousand one hundred fifty-one Swiss Francs (CHF 7,079,151.-) in order to raise it from its current amount of twenty thousand eight hundred forty-nine Swiss Francs (CHF 20,849.-) to seven million one hundred thousand Swiss Francs (CHF 7,100,000.-) by creating and issuing seven million seventy-nine thousand one hundred fifty-one (7,079,151) new Shares (the "New Shares"), with nominal value of one Swiss Francs (CHF 1.-) each, by contribution in kind consisting in a claim amounting to seven million seventy-nine thousand one hundred fifty-one Swiss Francs (CHF 7,079,151.-) that the Sole Shareholder has against the Company under the terms and conditions of tracking preferred equity certificates issued by the Company on 20 July 2007 (the "Claim").

Colyzeo Investors II, L.P., a limited partnership established under the laws of England and Wales, having its registered office at 10, Upper Bank Street, London E14 5JJ, United Kingdom, registration number LP11864, declares through its proxyholder to subscribe for the New Shares and to fully pay them in by a contribution in kind of the Claim. The total contribution of seven million seventy-nine thousand one hundred fifty-one Swiss Francs (CHF 7,079,151.-) relating to the New Shares is entirely allocated to the share capital of the Company.

As it appears from the valuation report presented to the notary, the management of the Company has evaluated the total contributions at seven million seventy-nine thousand one hundred fifty-one Swiss Francs (CHF 7,079,151.-) such amount corresponding to the Claim (as set out in the report).

Further to the above mentioned resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend the article 5.1 of the articles of association of the Company as follows:

"The share capital is fixed at seven million one hundred thousand Swiss Francs (CHF 7,100,000.-) represented by seven million one hundred thousand (7,100,000) shares (hereafter referred to as the "Shares" and each a "Share"). Each Share has a nominal value of one Swiss Francs (CHF 1.-) each. The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholder(s)"

Costs and expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to 25,300.- Euros.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the French version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by its name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

En l'an deux mille huit, le vingt-huit mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg

A COMPARU:

Colyzeo Investors II, L.P., un limited partnership de droit anglais et gallois, ayant son siège social au 10, Upper Bank Street, London E14 5JJ, United Kingdom, immatriculé sous le numéro LP11864, (l'"Associé Unique"), ci-représenté par Régis Galiotto, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant restera attachée au présent acte pour être soumise aux autorités de l'enregistrement.

Cette partie comparante est l'associé unique de Cz2 Tour S.à.r.l (la "Société"), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg, constituée suite à un acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire, soussigné, daté du 26 juin 2007, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.129775 et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Association numéro 1823, du 28 août 2007 (page 87498).

Les statuts de la Société (les "Statuts") n'ont pas encore été modifiés depuis sa constitution. Le capital social de la Société est fixé à douze mille six cents Euro (EUR 12.600,-) représenté par cent vingt-six (126) parts sociales ayant une valeur nominale de cent Euro (EUR 100,-) chacune.

La partie comparante, représentant l'entièreté du capital social émis, requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de convertir le capital de la Société en CHF (francs suisses) au taux de change applicable le 31 décembre 2007 de EUR 1 = CHF 1,6547 de sorte que le capital social de douze mille six cents Euro (EUR 12.600,-) soit remplacé par un capital social de vingt mille huit cent quarante-neuf Francs Suisses (CHF 20.849,-), avec effet au 31 décembre 2007.

L'Associé Unique décide ensuite de modifier la valeur nominale des parts sociales à un Franc Suisse (CHF 1,-) par Parts Sociales en fractionnant les parts sociales existantes en vingt mille huit cent quarante-neuf (20.849) parts sociales d'une valeur nominale de un Franc Suisse (CHF 1,-) chacune, avec effet au 31 décembre 2007.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de sept millions soixante-dix-neuf mille cent cinquante et un Francs Suisses (CHF 7.079.151,-) afin de le porter de son montant actuel de vingt mille huit cent quarante-neuf Francs Suisses (CHF 20.849,-) à sept millions cent mille Francs Suisses (CHF 7.100.000,-), par la création et l'émission de sept millions soixante-dix-neuf mille cent cinquante et un (7.079.151) nouvelles Parts Sociales (les "Nouvelles Parts Sociales") d'une valeur de un Franc Suisse (CHF 1,-) chacune, par un apport en nature consistant en une créance d'un montant de sept millions soixante-dix-neuf mille cent cinquante et un Francs Suisses (CHF 7.079.151,-) que l'Associé Unique détient à l'encontre de la Société en vertu des termes et conditions de tracking preferred equity certificates émis par la Société le 20 juillet 2007 (la "Créance").

Colyzeo Investors II, L.P., un limited partnership de droit anglais et gallois, ayant son siège social au 10, Upper Bank Street, London E14 5JJ, United Kingdom, immatriculé sous le numéro LP11864, déclare par la voix de son mandataire souscrire aux Nouvelles Parts Sociales et les libérer entièrement par un apport en nature de la Créance. L'apport total de sept millions soixante-dix-neuf mille cent cinquante et un Francs Suisses (CHF 7.079.151,-) relatif aux Nouvelles Parts Sociales est entièrement alloué au capital social de la Société.

Il ressort du rapport d'évaluation présenté au notaire que la gérance de la Société a évalué l'apport total à sept millions soixante-dix-neuf mille cent cinquante et un Francs Suisses (CHF 7.079.151,-), un tel montant correspondant à la Créance (telle que déterminée dans le rapport).

En conséquence des résolutions ci-dessus mentionnées, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société comme suit:

"Le capital social est fixé à sept millions cent mille Francs Suisses (CHF 7.100.000,-) représenté par sept millions cent mille (7.100.000) parts sociales (ci-après dénommées les "Parts Sociales" ou, chacune, une "Part Sociale"). Chaque Part Sociale a une valeur nominale de un Franc Suisse (CHF 1,-). Les détenteurs des Parts Sociales sont définis ci-après comme les "Associés"."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ 25.300.- Euros.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte français fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom, prénom, statut civil et résidence, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 mai 2008. Relation: LAC/2008/21768. — Reçu vingt et un mille sept cent soixante-quinze euros et trente cents (21.775,30.- €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 JUIN 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008075807/211/133.

(080086717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Crop Mark S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 64, rue Raymond Poincaré.

R.C.S. Luxembourg B 55.619.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/06/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008075411/725/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02490. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Nucleus Euro-Advisers S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 105.743.

L'an deux mille huit, le vingt-quatre avril.

Par-devant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange.

A COMPARU:

Monsieur Vincent J. Derudder, administrateur de sociétés, demeurant à L-1126 Luxembourg, 20, rue d'Amsterdam, agissant en sa qualité de mandataire de la société en commandite par actions NUCLEUS EURO-ADVISERS S.C.A., inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105.743, ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert,

en vertu d'une résolution de l'Associé Commandité du 22 avril 2008, dont le procès-verbal restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps,

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ses déclarations suivantes:

I.

La société a été constituée sous la dénomination de "NUCLEUS EURO-ALLIANCE S.C.A." suivant acte reçu par le notaire André Schwachtgen, en date du 12 janvier 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 468 du 19 mai 2005,

Modifiée à plusieurs reprises:

- suivant acte reçu par le même notaire en date du 7 août 2006, publié audit Mémorial C, Numéro 1851 du 3 octobre 2006,
- suivant acte reçu par le notaire instrumentant portant notamment changement de dénomination en NUCLEUS EURO-ADVISERS S.C.A., en date du 6 août 2007, publié audit Mémorial C, Numéro 2178 du 3 octobre 2007,
- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 6 août 2007, publié audit Mémorial C, Numéro 2245 du 9 octobre 2007,
- et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date de ce jour, portant le numéro précédent du répertoire, non encore enregistré, (la "Société")

II.

La Société a actuellement un capital entièrement souscrit et intégralement libéré de EUR 258.050,- (deux cent cinquante-huit mille cinquante euros) consistant en 2 (deux) actions de commandité d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) et en 25.803 (vingt-cinq mille huit cent trois) actions de commanditaire d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, entièrement libérées.

Le capital autorisé de la Société est fixé à EUR 400.000,- (quatre cent mille euros), représenté par 2 (deux) actions de commandité, d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) et par 39.998 (trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-huit) actions de commanditaire d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Les alinéas 4 à 7 de l'article 5 des statuts de la Société disposent que:

"L'Associé Commandité est par les présentes autorisé et mandaté de fixer les conditions de toute souscription où il peut de temps à autre décider de réaliser une telle augmentation totale ou partielle par la conversion de tout bénéfice net de la S.C.A en capital et par attribution d'actions de commanditaire entièrement libérées aux Associés Commanditaires au lieu de dividendes.

L'Associé Commandité est encore autorisé à émettre des obligations convertibles ou des titres comparables ou des obligations avec droits de souscription ou d'émettre des instruments d'emprunts convertibles en actions de commanditaire aux conditions fixées par l'Associé Commandité.

Chaque fois que l'Associé Commandité aura fait acter une augmentation de capital, telle qu'autorisée, l'article 5 des statuts de la S.C.A sera adapté de manière à refléter le résultat de cette action. L'Associé Commandité prendra ou autorisera une personne pour prendre les mesures nécessaires afin de faire acter et publier cette modification.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital, l'Associé Commandité est autorisé à limiter ou à supprimer le droit de souscription préférentiel des associés commanditaires existants pour la même période de cinq ans."

III.

En exécution de la résolution de l'Associé Commandité précitée prise en date du 22 avril 2008, par laquelle le droit de souscription préférentiel des Associés existants a par ailleurs été supprimé, l'Associé Commandité de la Société a obtenu et accepté la souscription par différents souscripteurs à 4.195 (quatre mille cent quatre-vingt-quinze) nouvelles actions de commanditaire d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, représentant une augmentation de capital de EUR 41.950,- (quarante et un mille neuf cent cinquante euros).

La réalité des souscriptions a été prouvée au notaire instrumentant par des justificatifs.

Ces nouvelles actions ont été entièrement souscrites et intégralement libérées en espèces.

Il a été prouvé au notaire instrumentant qui le constate expressément que le montant de EUR 41.950,- (quarante et un mille neuf cent cinquante euros) est désormais à la libre disposition de la Société.

IV.

A la suite de l'augmentation de capital qui précède, le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. (alinéa 1^{er}).** Le capital social souscrit est fixé à EUR 300.000,00 (trois cent mille euros) consistant en 2 (deux) actions de commandité d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) et en 29.998 (vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit) actions de commanditaire d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, entièrement libérées."

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à approximativement 1.330,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Derudder, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 mai 2008, Relation: LAC/2008/18405. — Reçu deux cent neuf euros soixante-quinze cents (€ 209,75.-).

Le Receveur (signé): Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le lundi 19 mai 2008.

MARTINE DECKER.

Référence de publication: 2008074262/241/80.

(080084537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

GSLP I Offshore C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 138.749.

In the year two thousand and eight, on the twenty-seventh of May.

Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

GSLP I Offshore Investment Fund C, L.P., an exempted limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, with registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Uglad House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships of the Cayman Islands under registration number MC-26088, acting through its general partner GS Loan Partners I Offshore Advisors C, Ltd., here represented by Hassane DIABATE, juriste, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party is the sole shareholder of GSLP I Offshore C S.à r.l, a société à responsabilité limitée, with registered office in L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-Rue, incorporated by deed of the undersigned notary on May 9,2008, not yet published in the Mémorial C.

The appearing party, representing the entire share capital, took the following resolution:

Resolution

The sole shareholder decides to amend article 12 of the articles of incorporation of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 12.** The Board of Managers may delegate its powers to conduct the daily management of the company to one or more managers including the Investment Manager (as defined below).

The Board of Managers may delegate to Goldman, Sachs & Co. (the "Investment Manager") the power and authority to take certain actions and make certain decisions in the Investment Manager's discretion on behalf of the Company with regard to all activities and matters that are related to the Company's investment activities (including cash) and financing and hedging transactions, including (without limitation) (i) negotiating the terms of the investments by the company and financing and hedging transactions (ii) making on behalf of the company final and binding investment, disposition, management, structuring, financing, valuation and hedging decisions, decisions concerning the amount and timing of capital contributions, and other decisions that are related to, or ancillary or incidental to, the investments (including cash) and financing and hedging transactions, and (iii) binding the company with respect to, and executing on behalf of the company, all commitment letters, loan agreements, purchase agreements and other agreements relating to, or ancillary or incidental to, the investments by the company (including cash) and financing and hedging transactions, in each case, in accordance with the company's purposes, powers, investment objective, policies and restrictions. Such agreement shall be hereafter referred to as an "Investment Management Agreement".

The Board of Managers shall retain the ultimate responsibility for such decisions or actions taken on behalf of the Company by the Investment Manager. Such appointed Investment Manager shall render a quarterly report to the Board of Managers with respect to any action undertaken under the authority delegated to such Investment Manager. The Board of Managers reserves the right to decide by itself of the opportunity of any eventual investment the Investment Managers would seek to enter into on behalf of the Company. In addition the Board of Managers shall retain a supervisory role for monitoring the compliance with the Investment Management Agreement.

Regardless of any eventual contrary provision in the Investment Management Agreement, the Board of Managers shall retain all duties, prerogatives and/or rights reserved by the law (including without limitation the Luxembourg 1915 Commercial Companies Act, as amended) to the Board of Managers."

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read of the appearing person, known to the notary by first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille huit, le vingt-sept mai.

Par-devant Maître Paul FRIEDERS notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

GSLP I Offshore Investment Fund C, L.P, un partenariat exempt à responsabilité limitée constitué sous le droit des Iles Cayman, avec siège social à c/o Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, immatriculé auprès du Registre des Partenariats Exempts à Responsabilité Limitée des Iles Cayman sous le numéro MC-26088, agissant par l'intermédiaire de son 'general partner' GS Loan Partners I Offshore Advisors C, Ltd., ici représenté par Hassane DIABATE, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée GSLP I Offshore C S. à r.l., ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-Rue, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 mai 2008, non encore publié au Mémorial C.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris la résolution suivante:

Résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 12 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 12.** Le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs gérants tel que l'Investment Manager comme défini ci-dessous.

Le Conseil de Gérance peut déléguer à Goldman, Sachs & Co. (l'"Investment Manager") le pouvoir et l'autorité de prendre certaines mesures et certaines décisions à la discrétion de l'Investment Manager, au nom de la Société, concernant toutes les activités et questions liées aux activités d'investissement de la Société (y compris les liquidités) et concernant les opérations de financement et de couverture, y compris (et sans limitation) (i) de négocier les conditions des investissements réalisés par la Société et les financements et couvertures de ces transactions (ii) de décider au nom de la Société d'investissements définitifs et contraignants, de prendre des décisions de disposition, gestion, structuration, financement, évaluation et couverture, des décisions concernant le montant et le calendrier des apports en capital et toutes autres décisions liées directement ou indirectement aux investissements (y compris les liquidités), le financement et les opérations de couverture, et (iii) d'engager la Société s'agissant de, et agissant en son nom, toutes les lettres d'engagement, les conventions de prêts, les conventions d'achat et toutes autres conventions liées directement ou indirectement aux investissements de la Société (y compris les liquidités) et de financer et couvrir les transactions, dans chaque cas, conformément aux objets, pouvoirs, objectifs d'investissement, politiques et restrictions de la Société. Un tel accord sera ci-après dénommé une "convention de gestion de placement".

Le Conseil de Gérance conservera l'ultime responsabilité de telles décisions ou mesures prises au nom de la Société par l'Investment Manager. Cet Investment Manager tel que nommé devra rendre au Conseil de Gérance un rapport trimestriel concernant toutes les mesures entreprises sous l'autorité déléguée à tel Gérant Investisseur. Le Conseil de Gérance se réserve le droit de décider par lui-même de l'opportunité de tout éventuel investissement que Y Investment Manager chercherait à conclure au nom de la Société. En outre, le Conseil de Gérance conservera un rôle de surveillance afin de veiller au respect de la convention de gestion de placement.

Indépendamment de toute disposition contraire dans la convention de gestion de placement, le Conseil de Gérance conservera l'ensemble des obligations, prérogatives et/ou droits réservés par la loi (y compris et sans limitation la loi luxembourgeoise de 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée) au Conseil de Gérance.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, celui-ci a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: H. Diabate, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 mai 2008, Relation: LAC/2008/21909. — Reçu € 12,- (douze euros).

Le Releveur ff. (signé): Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2008.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2008074243/212/110.

(080084048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Biondi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1713 Luxembourg, 114, rue de Hamm.

R.C.S. Luxembourg B 139.128.

—
STATUTS

L'an deux mil huit, le cinq juin.

Par-devant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

- 1.- Madame Angela FARINA, femme de ménage, née à Vigevano (Italie), le 4 novembre 1970, et son époux,
- 2.- Monsieur Salvatore BIONDI, poseur, né à Centuripe (Italie), le 13 janvier 1968, demeurant ensemble à L-1713 Luxembourg, 114, rue de Hamm.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée familiale, qu'ils déclarent constituer entre eux et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Biondi S.à r.l.»

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de terrassement, d'excavation de terrains et de canalisation.

D'une façon générale, elle peut faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou tout autre similaire ou connexe, ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.-EUR), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125.-EUR) chacune, réparties comme suit:

| | |
|---|-----|
| 1.- Madame Angela FARINA, préqualifiée, quatre-vingts parts | 80 |
| 2.- Monsieur Salvatore BIONDI, préqualifié, vingt parts | 20 |
| Total des parts: cent parts | 100 |

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500.-EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il n'y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. Entre associés les parts sont librement cessibles.

Elles ne peuvent être cédées ou transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés.

En cas de refus de cession le ou les associés non cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession. Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. Le décès, l'incapacité, la déconfiture ou la faillite, de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer

de quelque manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Gérance - Assemblée générale

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables par l'assemblée générale qui fixe la durée de leur mandat et leurs pouvoirs.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 12. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Année sociale - Bilan

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

Dissolution - Liquidation

Art. 15. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Art. 16. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2008.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est estimé à 950,- €.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse du siège social est fixée à L-1713 Luxembourg, 114, rue de Hamm.
- 2.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée: Monsieur Salvatore BIONDI, préqualifié.
- 3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Farina, Biondi, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg A.C., 6 juin 2008, Relation: LAC/2008/23050. Reçu à 0,25 %: trente et un euros vingt-cinq cents (€31,25.-).

Le Receveur ff. (signé): Frank Schneider.

POUR COPIE CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 11 juin 2008.

MARTINE DECKER

Notaire

Référence de publication: 2008074257/241/98.

(080084240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Elementae S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 102.278.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Pour la société

PKF Weber & Bontemps, Société a Responsabilité Limitée

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signatures

Référence de publication: 2008074360/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2008, réf. LSO-CR02621. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

The CMI Managed Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8009 Strassen, 23, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 86.898.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue le 19 septembre 2007

Les administrateurs de la Société ont élu Duncan Alistair Finch, avec adresse professionnelle à Heidelberger Lebensversicherung AG, Forum 7, 69126 Heidelberg, Germany, en tant qu'administrateur de la Société, pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2008, avec effet au 22 février 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THE CMI MANAGED FUND

Signature

Référence de publication: 2008074540/267/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02329. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Postbahnhof an der Spree 3, Berlin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

R.C.S. Luxembourg B 135.108.

EXTRAIT

La société FIRST TRUST SA, ayant son siège social 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg, a dénoncé, le siège social de la société POSTBAHNHOF AN DER SPREE 3, BERLIN SARL avec effet au 3 juin 2008.

Ladite société est actuellement sans siège social connu au Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008074698/751/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01866. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.